
n°43 avril 2005
Gravelines
magazine
Tous mobilisés pour l'École Michelet
CLASSE
MENACÉ
CLASSE FERMÉE = ÉDUCATION BRADÉE
TOUCHE PAS A MON AVENIR
STOP
1 ECOLE
2 ELEV
1 CLASSE
FERMEE
NON A LA
FERMET
DE CLASS
10/11
Le plan communal de sauvegarde

Mobilisation contre la fermeture d'une classe à l'école Michelet

Chères Gravelinoises,
chers Gravelinois.

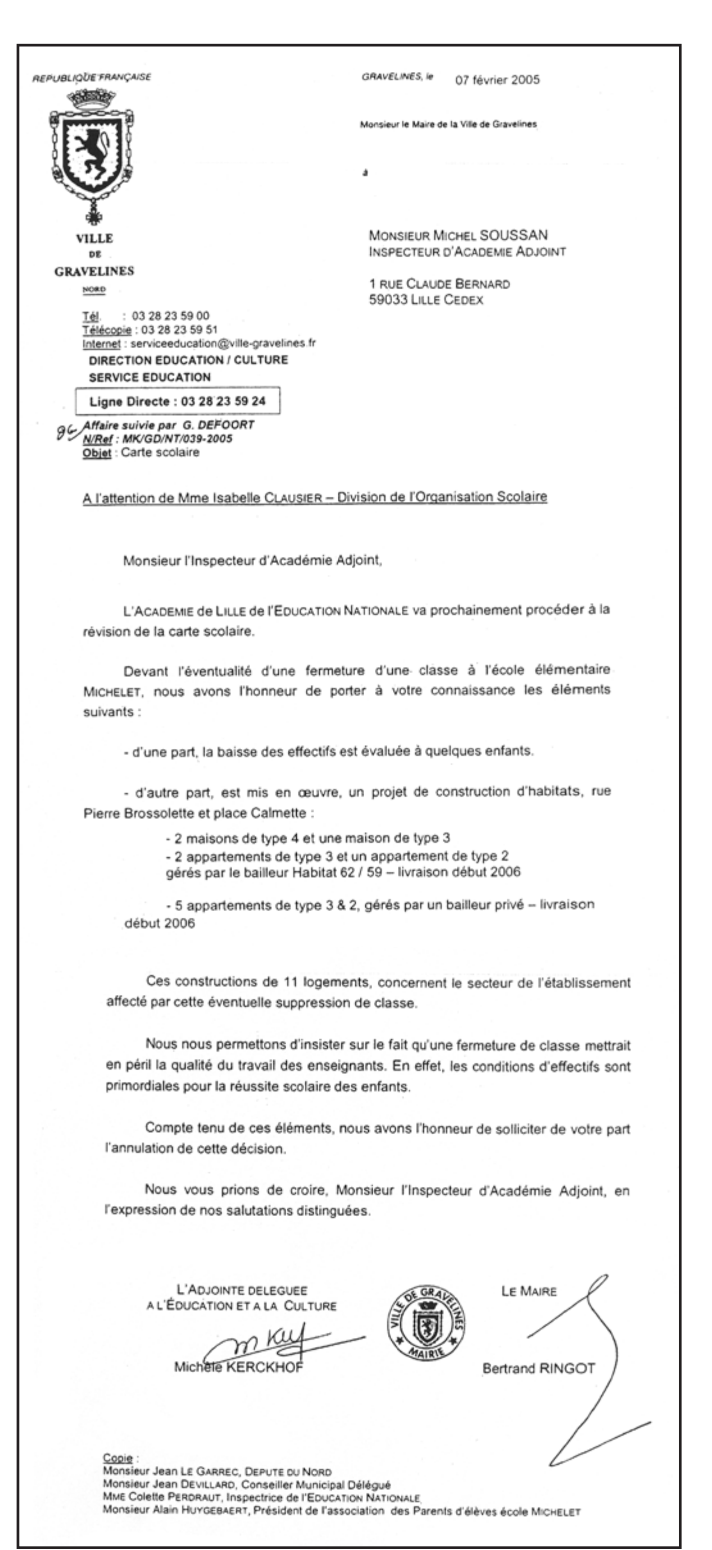
Notre commune n'a pas été épargnée par la nouvelle carte scolaire établie sous l'autorité du Ministère de l'Éducation Nationale qui prévoit les ouvertures et fermetures de classes pour la prochaine rentrée scolaire 2005/2006. Ainsi, suite à l'annonce d'une fermeture éventuelle de classe à ***l'école Michelet*** *sur la base de chiffres contestés et contestables, les parents d'élèves fortement mobilisés, avec l'appui de la municipalité et de notre Député Jean Le Garrec, ont obtenu, après un rendez-vous à Lille avec l'Inspecteur d'Académie, un accord de recomptage à la rentrée le 1er jour avec un seuil minimum d'élèves indiqué qui, d'après nos comptes et ceux des parents d'élèves est accessible et réaliste. Rien n'est cependant acquis, les parents d'élèves ont décidé de rester mobilisés avec des actions intégrant plus encore leur école à la vie sociale du quartier.*

Le collège Pierre et Marie Curie *n'est pas non plus épargné avec le projet de fermeture de classe européenne en langues étrangères sur lequel nous comptons aussi nous mobiliser.*

L'Éducation est assurément le poste prioritaire sur lequel il faut concentrer les moyens, seule une formation de base de qualité complétée par une formation universitaire ou professionnelle est en mesure de donner à chacun les atouts essentiels et indispensables pour tracer son chemin dans la vie. *C'est tout le sens de notre action municipale.*

Très cordialement,

Votre Maire,
Bertrand Ringot


REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE GRAVELINES
NORD

Tél. : 03 28 23 59 00
Télécopie : 03 28 23 59 51
Internet : serviceeducation@ville-gravelines.fr
DIRECTION EDUCATION / CULTURE
SERVICE EDUCATION
Ligne Directe : 03 28 23 59 24
Affaire suivie par G. DEFOORT
N/Ref : MK/GD/NT/039-2005
Objet : Carte scolaire

GRAVELINES, le 07 février 2005

Monsieur le Maire de la Ville de Gravelines

à

Monsieur Michel SOUSSAN
Inspecteur d'Academie Adjoint

1 rue Claude Bernard
59033 Lille Cedex

A l'attention de Mme Isabelle Clausier – Division de l'Organisation Scolaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint,

L'Academie de Lille de l'Education Nationale va prochainement procéder à la révision de la carte scolaire.

Devant l'éventualité d'une fermeture d'une classe à l'école élémentaire Michelet, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les éléments suivants :

- d'une part, la baisse des effectifs est évaluée à quelques enfants.

- d'autre part, est mis en œuvre, un projet de construction d'habitats, rue Pierre Brossolette et place Calmette :

- 2 maisons de type 4 et une maison de type 3
- 2 appartements de type 3 et un appartement de type 2 gérés par le bailleur Habitat 62 / 59 – livraison début 2006

- 5 appartements de type 3 & 2, gérés par un bailleur privé – livraison début 2006

Ces constructions de 11 logements, concernent le secteur de l'établissement affecté par cette éventuelle suppression de classe.

Nous nous permettons d'insister sur le fait qu'une fermeture de classe mettrait en péril la qualité du travail des enseignants. En effet, les conditions d'effectifs sont primordiales pour la réussite scolaire des enfants.

Compte tenu de ces éléments, nous avons l'honneur de solliciter de votre part l'annulation de cette décision.

Nous vous prions de croire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint, en l'expression de nos salutations distinguées.

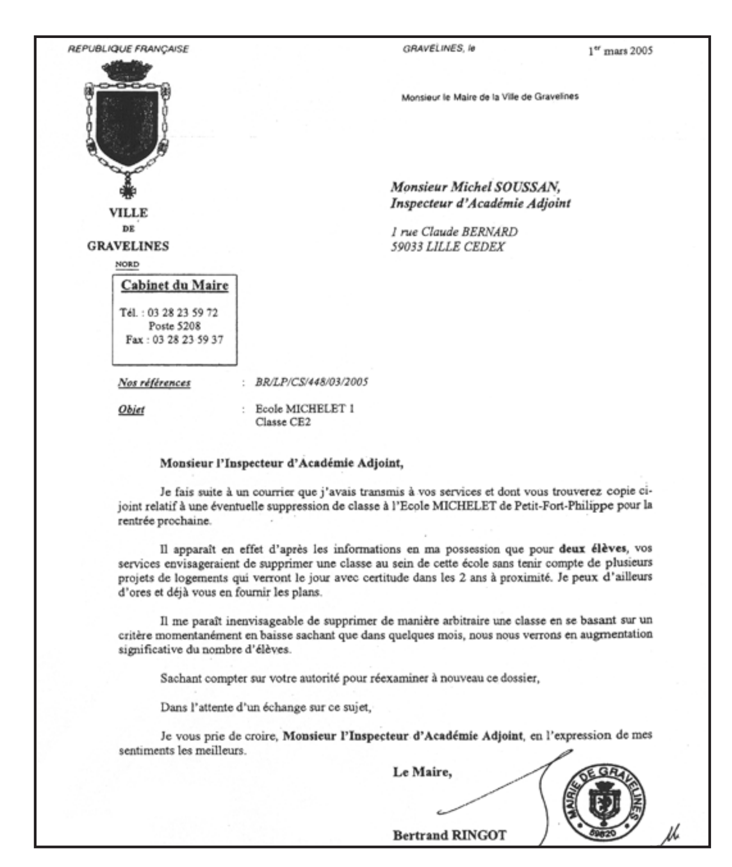
L'Adjointe deleguee a l'Éducation et a la Culture
Michèle KERCKHOF

VILLE DE GRAVELINES MAIRIE

Le Maire
Bertrand RINGOT

Copie :
Monsieur Jean Le Garrec, Depute du Nord
Monsieur Jean Devillard, Conseiller Municipal Délégué
Mme Colette Perdraut, Inspectrice de l'Education Nationale
Monsieur Alain Huygebaert, Président de l'association des Parents d'élèves école Michelet

Gravelines Magazine, mensuel d'Information gratuit, édité par la Mairie de Gravelines - Place Charles Valentin - 59820 Gravelines - Tél. : 0328235900 - http://www.ville-gravelines.fr - e-mail : servicecommunication@ville-gravelines.fr - Directeur de la publication : Bertrand Ringot - Responsable de la rédaction : Claudine Barbier - Rédaction, Photos : Service Communication, M. Cœugnet - Réalisation : MARINE Communication - Imprimé par Nord'imprim, 4, impasse route de Gode - 59114 Steenvoorde - Dépôt légal : 2e trimestre 2001 - ISSN : 1632-4285


REPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE GRAVELINES
NORD

Cabinet du Maire
Tél. : 03 28 23 59 72
Poste 5208
Fax : 03 28 23 59 37

GRAVELINES, le 1er mars 2005

Monsieur le Maire de la Ville de Gravelines

Monsieur Michel SOUSSAN,
Inspecteur d'Académie Adjoint

1 rue Claude BERNARD
59033 LILLE CEDEX

Nos références : BR/LP/CS/448/03/2005

Objet : Ecole MICHELET 1
Classe CE2

Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint,

Je fais suite à un courrier que j'avais transmis à vos services et dont vous trouverez copie ci-joint relatif à une éventuelle suppression de classe à l'Ecole MICHELET de Petit-Fort-Philippe pour la rentrée prochaine.

Il apparaît en effet d'après les informations en ma possession que pour **deux élèves**, vos services envisageraient de supprimer une classe au sein de cette école sans tenir compte de plusieurs projets de logements qui verront le jour avec certitude dans les 2 ans à proximité. Je peux d'ailleurs d'ores et déjà vous en fournir les plans.

Il me paraît inenvisageable de supprimer de manière arbitraire une classe en se basant sur un critère momentanément en baisse sachant que dans quelques mois, nous nous verrons en augmentation significative du nombre d'élèves.

Sachant compter sur votre autorité pour réexaminer à nouveau ce dossier,

Dans l'attente d'un échange sur ce sujet,

Je vous prie de croire, **Monsieur l'Inspecteur d'Académie Adjoint**, en l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,

Bertrand RINGOT

MAIRIE DE GRAVELINES 59820

Motion au Conseil Municipal du 30/03

MOTION CONTRE LA FERMETURE D'UNE CLASSE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE MICHELET
MESURES DE CARTE SCOLAIRE
POUR LA RENTRÉE SCOLAIRE 2005/2006

RAPPORT DE SYNTHÈSE :

M expose au Conseil :

Par courrier du 26 janvier 2005, l'Inspection Académique du Nord nous informe d'une étude préalable à un éventuel retrait d'emploi envisagé à l'École Élémentaire Michelet à la rentrée scolaire de **Septembre 2005**.

La Municipalité demande à l'Éducation Nationale d'abandonner ce projet de fermeture de classe. En effet, il se base sur un manque momentané d'effectif de 2 élèves alors que d'une part, le comptage effectué récemment avec les parents permet d'envisager un effectif de 130 élèves à la rentrée scolaire 2005, et que d'autre part, une quinzaine de logements vont voir le jour dans les 2 années à venir dans le secteur relevant de l'École Michelet.

La Commission « Éducation, Enseignement, Formation » s'est prononcée contre ce projet à l'unanimité.

Il est aujourd'hui demandé au Conseil Municipal de se prononcer contre la fermeture de cette classe.

PROJET DE DÉLIBÉRATION :

Le Conseil Municipal,

- Ouï l'exposé qui précède et après en avoir délibéré ;
- Se prononce contre la fermeture de cette classe.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ À GRAVELINES, LE 30/03.

POUR COPIE CONFORME,
LE MAIRE,

Bertrand RINGOT



Texte diffusé par les parents d'élèves

MERCI AUX PARENTS DU GROUPE SCOLAIRE

MICHELET-ISLANDAIS

Nous avons obtenu de la part de ***l'Académie de Lille*** la révision du dossier de fermeture d'une classe à l'école **MICHELET**.

Ce n'est pas encore une victoire mais un grand pas vers Le maintien de cette classe…
Cependant, rien n'aurait été possible sans la mobilisation forte des parents…. Alors

UN GRAND MERCI A VOUS TOUS !!!

Merci à ceux qui nous ont accompagnés à Lille pour affirmer notre détermination, bravant le froid et la pluie.
Merci à ceux qui depuis 10 jours occupent sans relâche l'école **MICHELET** dans une ambiance sympathique.
Merci à tous les parents qui en ne mettant pas leurs enfants à l'école le mardi 22 mars ont fait de l'opération « **Ecole morte** « un succès **TOTAL**

83 % des enfants ont été absents sur l'ensemble du groupe scolaire : **94 %** sur la seule école **MICHELET**. C'est un succès sans équivoque et ce, ***GRACE A VOUS !***

Merci également tous les parents qui ne pouvaient pas faire autrement que de mettre leurs enfants en classe ce jour-là mais qui ont marqué un vrai témoignage de soutien !!!

TOUS ENSEMBLE,
nous avons pu prendre conscience de ce grand enjeu qu'est l'avenir de nos enfants et le refus de voir des classes surchargées où l'on serait soumis à une véritable asphyxie pédagogique !

TOUT N'EST PAS ENCORE GAGNE !

IL EST DONC NECESSAIRE DE RESTER VIGILANT.

Le souhait des parents d'élèves est à présent de se tourner vers une mobilisation **POSITIVE.**
Nous envisageons de mettre en place des projets et initiatives qui auront pour but d'intégrer plus encore nos écoles à la vie sociale du quartier.
Nous comptons donc mettre en place des projets de type activités périscolaires et des manifestations type repas, kermesse annuelle, arbre de Noël, financements des sorties pédagogiques etc..

TOUTES VOS PROPOSITIONS SERONT LES BIENVENUES.

MERCI ENCORE A VOUS.

CETTE VICTOIRE SERA LA NOTRE !



Permanences du maire

Bertrand Ringot, Maire de Gravelines, assure une permanence sans rendez-vous le jeudi de 7 h à 11 h en Mairie suivant un calendrier disponible à l'accueil. Les personnes qui désirent le rencontrer sont priées de s'adresser à l'accueil dès leur arrivée : les inscriptions sont prises jusqu'à 8h45. Permanences sur rendez-vous le samedi matin. Tél. 0328235927



Retrouvez en photo la rétrospective complète du mois de mars sur **www.ville-gravelines.fr**



Arrêt sur images



6 mars - Carnaval enfantin aux Huttes.



24 février - Colloque sur l'autisme à Sportica.



23 février - Réunion d'information avec les conseillers de l'Agence Technique Départementale.

5 mars - Semaine d'échanges entre les peuples et les cultures.



5 mars - Vernissage de l'exposition Raymond Poïvet organisée par la Médiathèque, à la poudrière Maréchal de la Meilleraye.



2 mars - Spectacle musical pour enfant "Le ciné de papa", à la Scène Vauban.



Les 5 et 6 mars - Championnat de France de Kumité.

Missions de services aux personnes

L'association intermédiaire Entr'aide, créée au mois d'avril, prend le relais de Tremplin Aider.

Née en mars 2002, l'association intermédiaire AIDER avait pour objet le recrutement et l'accompagnement social et professionnel de personnes dépourvues d'emploi, pour des missions de service aux personnes, aux associations, aux collectivités et aux entreprises. Absorbée en janvier 2003 par l'association dunkerquoise Tremplin, Aider était devenue une antenne de cette dernière : Tremplin Aider. Or après réflexion et concertation avec les dirigeants de l'agence de Dunkerque, après réalisation d'une étude de faisabilité, il a été décidé de créer une nouvelle association intermédiaire, Entr'Aide, dont le champ d'action pourra désormais couvrir le territoire des dix-sept communes des cantons de Gravelines – Bourbourg : Bourbourg, Brouckerque, Cappellebrouck, Craywick, Drincham, Grand-Fort-Philippe, Gravelines, Holque, Looberghe, Loon-Plage, Millam, Saint-Georges-sur-l'Aa, Saint-Momelin, Saint-Pierrebrouck, Spycker, Watten et Wulverdinghe.

Françoise Paillard, chargée de mission de l'association, s'attend à pouvoir fournir, avec Entr'aide, 25 000 h de travail cette année (contre 1 900 h en 2004) : emplois familiaux (ménage, garde d'enfant, repassage…), petits bricolages, petits déménagements, intervention pour de la manutention ou des rénovations dans des associations locales, mise à disposition ponctuelle de personnel non qualifié auprès d'entreprises qui doivent faire face à un surcroît de travail… Dirigée par Vincent Hamez, Entr'aide est située dans les locaux de l'association AGIR et de la Mission Locale, au 37, rue de Dunkerque. Tél. 03 28 23 00 86

Président : Bertrand Ringot
Vice-Président : Francis Bassemon
Trésorier : Delphine Wattez
Secrétaire : Daniel Wilmot



Des permanences seront mises en place progressivement dans les différentes communes, en fonction du nombre de personnes intéressées.

À terme, Entr'aide pourrait faire partie des structures qui seront amenées à être regroupées au sein de l'antenne de la Maison de l'Emploi.

À savoir

Dans le cadre des emplois de proximité, les particuliers peuvent bénéficier de réductions d'impôts.

Nouveaux commerçants, nouvelles implantations

Nord-online

L'EURL Nord-online vient de prendre le relais de l'association commerciale du même nom.
Nord-online assure des services de communication générale, relations presse et de mise en place d'événementiels, de création graphique, logiciels à façon et de développement informatique.
Quant au guide régional www.webnord.com auparavant assuré par l'association (développement, liens à l'intérieur et bandeaux publicitaires), il est désormais suivi par Webnord.com, structure indépendante.
Du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, rue de l'Industrie
Tél. 03 28 20 09 72
postmaster@webnord.com

Color's

Avec Color's, Véronique propose ses services de coiffure à domicile
Tél. 06 12 72 44 45





Annoncer

Encombrants

Le prochain ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 27 avril, pour Gravelines centre et Les Huttes, le jeudi 28 avril pour Petit-Fort-Philippe. Attention : les encombrants doivent être sortis le jour du ramassage avant 8 h Passé cet horaire, il est demandé de ne plus sortir d'encombrants supplémentaires car ils ne seraient pas ramassés.

Recensement militaire

Les jeunes gens et les jeunes filles nés au mois d'avril, mai ou juin 1989 devront se présenter en Mairie au guichet "Affaires Démographiques" munis du livret de famille des parents et de leur pièce d'identité afin de se faire recenser et cela avant le 30 juin 2005.

Annoncer

Déchets verts

Un ensemble de services est mis à la disposition des personnes à mobilité réduite (personnes âgées, personnes ne disposant pas de moyens de locomotion ou ayant un handicap…) afin d'organiser le ramassage des déchets verts. Ceux-ci doivent être mis :
- dans des sacs plastiques non fermés pour l'herbe
- en fagots liés d'1 m 20 de long maximum pour les branches et branchages. Pour que la collecte soit effectuée, il est nécessaire d'en faire la demande par téléphone le jour du ramassage entre 9 h et 12 h, pour un enlèvement des déchets entre 14 h et 18 h, les lundi suivants 4 et 18 avril, 2, 17 et 30 mai, 13 et 27 juin, 11 et 25 juillet, 8 et 22 août, 5 et 19 septembre, 3, 17 et 31 octobre, 14 et 18 novembre.
Contact : Entr'aide
Tél. 03 28 23 00 86

"CAF en libre service"

Dès ce mois d'avril, la Caisse d'Allocations Familiales de Dunkerque installe dans les locaux du CCAS, rue des Clarisses, une borne "CAF en libre service". Adaptée aux personnes à mobilité réduite, cette borne permet à chacun de consulter son dossier en direct (versement des prestations, remboursements, suivi de courrier…), d'éditer une attestation de paiement*, d'imprimer un formulaire de demande de prestations, d'obtenir des informations sur les différents services et aides relevant de l'action sociale, de connaître les lieux d'accueil de la CAF.*
Ces bornes sont accessibles de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 30.
** Le numéro d'allocataire et le code confidentiel transmis par la CAF sont demandés pour utiliser ces services.*

Le Service Information Documentation

Un service au service de la collectivité et du public

**Vous recherchez un texte de lois, un décret, une circulaire ?
Vous avez une démarche administrative à effectuer ?
Vous êtes à la recherche d'un article de presse ? Pensez au SID !**

Créé en 2003, le Service Information Documentation est l'une des unités du nouveau Service Relations Publiques et logistique interne de la Mairie (ex Service Moyens Communs). Chargé de la diffusion de l'information administrative et juridique, le service dispose de documents tels que le texte sur la réforme des retraites, le projet de constitution européenne ou bien encore des textes réglementaires sur les problèmes de droit civil. Ces derniers sont, de la même façon que les procès verbaux des conseils municipaux, les recueils d'actes administratifs (arrêtés d'urbanisme, de la circulation…) de la ville de Gravelines, de la Communauté Urbaine, du Conseil Général ou de la Préfecture, consultables sur place. Le Code Civil, le Code de Santé Publique, le Journal Officiel en version électronique depuis 1947 ainsi que des ouvrages de préparation aux concours administratifs, font partie de ses collections - lesquelles sont régulièrement actualisées et enrichies. Ce fonds documentaire auquel il faut encore ajouter les dossiers thématiques constitués progressivement par le service, le répertoire de sites Internet et les collections disponibles en lecture publique à la Médiathèque auxquels le SID à accès, permet de répondre aux différentes demandes. Il faut savoir en effet que chacun, élus, employés communaux et le public en général, peut faire appel au SID pour effectuer des recherches d'informations à caractère administratif. Celles-ci pourront éventuellement être élargies auprès d'autres structures (Archives Départementales, archives de La Voix du Nord de Dunkerque, de Nord Littoral à Calais, etc.) avec lesquelles travaille le SID. C'est ainsi d'ailleurs qu'à la demande de la collectivité, le SID a participé à la réalisation de dossiers pour le plan de secours communal réalisé à l'occasion de l'exercice du 6 mai 2004 ou plus récemment, lors du centenaire d'Albert Denvers.

Le SID gère également un fonds documentaire de presse important avec pas moins de quatre-vingts abonnements à des journaux locaux et nationaux, des revues et des magazines d'information généralistes et spécialisés tels La Lettre du cadre, Techni-Cités, La Gazette des communes, La Gazette du Nord - Pas-de-Calais, etc.

Quotidiennement, le SID réalise également une revue de presse rassemblant les articles qui concernent Gravelines, les sommaires des différentes revues et magazines. Par souci d'économie, cette revue de presse est diffusée par voie électronique, depuis septembre 2004, à la plupart des services de la collectivité - notons à ce propos qu'un projet d'intranet pour la gestion électronique de tous les documents, l'accès aux abonnements avec photos, résumés et bulletin des sommaires, est actuellement à l'étude.



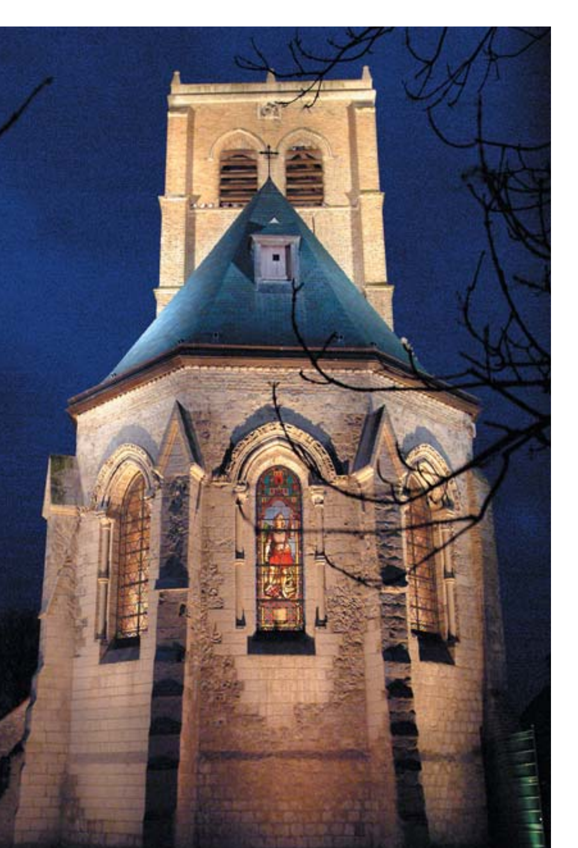
**Ouvert du lundi au vendredi de 10 h à 12 h et de 13 h 30 à 17 h
Tél. 03 28 23 59 87
s.schoreel@ville-gravelines.fr**

La photo du mois

Où cette photo a-t-elle été prise ? Découvrez l'endroit qui permet d'obtenir un reflet si insolite…
Déposez vos réponses écrites adressées au Service Communication à l'accueil de la Mairie entre le 11 et le 15 avril 2005.
N'oubliez pas de préciser vos coordonnées.
Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses.
Le gagnant remportera un cadeau surprise. *(Concours réservé aux Gravelinois, hors personnel travaillant en mairie).*

**Dans Gravelines Magazine de mars, le vitrail figurant sur la photo se situe aux Oyats.
Bravo à M. Jean Évrard qui a trouvé la bonne réponse !**





Intercommunalité

Une église-phare pour les rives de l'Aa

À la tombée de la nuit au sortir de l'A16, entre Bourbourg et Gravelines, on ne peut la manquer : l'église de Saint-Georges est parée de lumière…

Le 16 février, Edgar Coppey, Maire de Saint-Georges et Bertrand Ringot en qualité de Président du SIVOM de l'Aa, inauguraient la mise en lumière de l'église. Cette opération financée par le SIVOM fait suite à la restauration de l'édifice classé Monuments Historiques depuis 1975. Elle entre dans le cadre de la mise en valeur du patrimoine historique et culturel des rives de l'Aa : de style gothique, l'église de Saint-Georges a été construite sur les bases d'une précédente architecture romaine du Moyen âge.

Syndicat Agricole

Le Syndicat Agricole de Gravelines, Grand-Fort-Philippe et Saint-Georges-sur-l'Aa a tenu son assemblée générale annuelle récemment, à Saint-Georges-sur-l'Aa. Au cours de la séance où étaient représentées les trois communes, différents sujets ont été évoqués tels que la ceinture verte et la desserte ferroviaire ; Joseph Degraeve, juriste et animateur FDSEA bien connu et apprécié dans le monde agricole, a abordé divers problèmes d'actualité : bandes enherbées, nouvelle PAC, DPU, etc.
Il a également été question du rapprochement, souhaité par la majorité des adhérents des communes concernées, avec les syndicats des villes de Loon-Plage et de Craywick : celui-ci étant envisagé, il a été décidé, dans un premier temps, d'organiser la réunion annuelle en commun.

Carnet de vie

Du 11 février au 10 mars 2005

Bienvenue !

Mandy Lecousttre de Christophe et de Marylène Engrand
Zoé Bernard de Cédric et de Delphine Vanhersel
Emmie Beuque de Olivier et de Sabrina Bodo
Liam Talleux de Cédric et de Dominique Gamet
Bastien Parisi-Silly de Pietro et de Nathalie Silly
Cyril Deblonde de Freddy et de Hélène Duval
Yoni Dutriaux de Cédric et de Graziella Guche
Maxime Wulvéryck de Emmanuel et de Frédérique Dumont
Léo Silly de Régis et de Marie-Josée Baraffe
Erine Simonet de Sylvain et de Valérie Démuriez
Erwan Landy de Aurélie
Juan Kerkhove de Jonathan et de Cindy Canet
Sasha Hovelynck de Jérôme et de Maddy Hochart
Noémie Delhaye de Ludovic et de Cathy Missiaen
Timéo Verove de Martial et de Pauline Verryser
Rosa-Marie Bouyer de Arnaud et de Gwenaëlle Oges
Nathan Arnould de Philippe et de Ingrid Michon
Yoni Hannequin de Gérard et de Laurence Malingreau
Hugo Landmann de François-Xavier et de Marie Nativel
Rémy David de Xavier et de Sandrine Renard
Lilou Kopec de Cédric et de Audrey Brunner
Justine Diogo de Bruno et de Coralie Salmon Gandonniere

ils nous ont quittés

Suzanne Lordez, veuve de Lucien Doyen
Alfred Meneboo
Monique Moreau
Georget Petit, veuf de Mireille Pestiaux
Paul Héquet, époux de Danielle Bayeulle
Roger Fasquel
André Bogaert, veuf de Mireille Deberre
Lucien Siaud, époux de Nicole Vanelle
Antoinette Bellart, veuve de Georges Ambre
…et aussi,
Jean Vandenkoornhuyse, décédé au mois de décembre dernier.

Souvenir, souvenir…

Mme Mauricette Salomé nous a communiqué cette photo de la classe de M. Delye, directeur de l'école de Petit-Fort-Philippe en 1953. Merci à elle ainsi qu'à René Gionnane, qui a contribué à retrouver les noms et prénoms des personnes qui y figurent.

À partir du bas et de gauche à droite :

Au 1er rang
Jean-Pierre Dubuis, Jean Wadoux, Michel Bétourné, Albert Paillart (†), Marceau Vandamme (†), Gilbert Vérove, Claude Lebègue (†), Christian Gens (†), Eugène Minne
Au 2e rang
Johnny Vanpouille (†), Pierre Vérove (†), Jean-Pierre Clipet, Laurent Millois (†), Christian Engrand (†), Stéphane Salomé, Roger Lefébure, Jean-Pierre Deguines
Au 3e rang
Dany Flinois, René Labroy, Francis Salomé, Albert Gosselin (†), Claude Martin, Claude Fournier, André Brutier, Michel Nicollet, Yves Deflesselles, René Gionnane, Daniel Lebègue, Monsieur Delye
Au 4e rang
Yves Vérove (†), Julien Manier (†), Francis Vandenbusch, Michel Martin, Max Bolle, Jean-Pierre Gens, Michel Dubois



Du côté des chantiers



Les chemins de ronde et corps de garde Carnot

Les travaux de réaménagement des chemins de ronde entre les rues de Dunkerque et Léon Blum ont débuté mi février. Ils visent à créer un cheminement piéton en tête de fortification. Nous pourrons ainsi faire le tour d'une bonne partie de l'enceinte fortifiée tout en bénéficiant de la vue sur les glacis. Les abords de la poudrière de la rue Carnot seront aménagés selon le principe d'un mini parc. Des jardins familiaux seront recréés entre la promenade et les fonds de parcelles privatives. L'opération qui bénéficie de subventions européennes se poursuivra en 2006 avec la section comprise entre la rue Léon Blum et l'Allée des Marronniers.



Restauration des corps de garde

Dans le cadre de la politique de restauration des monuments historiques menée par le Conseil Général, la ville de Gravelines a pu bénéficier de financements. De ce fait, les quatre corps de garde gravelinois (rue de Dunkerque, rue Denis Cordonnier, place de l'Esplanade, Bastion du Moulin Rouge) font l'objet actuellement d'une cure de jouvence. Les travaux concernent principalement les façades et toitures. Le corps de garde de la Place de l'Esplanade verra quant à lui, la reconstitution de sa façade à l'état d'origine.



Logement de la Ferme gravelinoise

Dernier bâtiment à rénover au sein de la Ferme gravelinoise, le logement fait actuellement l'objet de travaux de mise en conformité afin d'accueillir au rez-de-chaussée des salles d'activités associatives pour les enfants. Les étages seront quant à eux aménagés en logements : un pour concierge et un autre pour le personnel de la ferme.



Démolition rue de la Gare

Un ancien entrepôt, situé au droit du n° 2 de la rue de la Gare a été démoli. Acquis par la Commune il y a quelques années, pour constituer une réserve foncière, le bâtiment ne présentait plus de garantie suffisante en terme de sécurité pour être utilisé, même en tant que stockage. Le terrain d'assiette sera intégré au périmètre de l'étude que doit engager la Communauté Urbaine dans le cadre du projet de renouvellement urbain du quartier de la Gare. Cette étude doit aboutir à l'élaboration d'un scénario de réaménagement des terrains aujourd'hui vacants et issus des friches industrielles.



Salle de sports du Polder

Deuxième étape de la réhabilitation de la salle de sports du Polder. Le sous-sol fait l'objet de travaux en vue d'accueillir des locaux associatifs et d'aménager un logement pour le concierge. L'opération sera complétée par la création de stationnements supplémentaires entre la salle de sports et l'Hôtel du Polder.

Aide à la rénovation des façades

Particulier ou professionnel : des dispositifs d'aide à la rénovation des façades des édifices situés dans l'enceinte fortifiée existent.

Pour les particuliers

Depuis plus de 30 ans, la Ville de Gravelines contribue à la valorisation de son patrimoine militaire.

La rénovation des fortifications ainsi que la valorisation des espaces verts périphériques aux remparts font du site fortifié l'un des plus remarquables de notre département.

Le Conseil Général s'associe à cette démarche en apportant d'importants concours financiers.

La Ville et le Conseil Général souhaitent également associer les habitants et les propriétaires privés du centre ville à cette démarche dans le cadre d'une charte architecturale qui assure la qualité et la cohérence du bâti. Conscients du coût inhérent que cela implique, une aide financière a été mise en place afin de faciliter la rénovation des façades et de concourir collectivement au même objectif.

Dans ce cadre, la Ville et le Département peuvent apporter respectivement 10 % et 40 % du montant des travaux dans la limite d'un montant total fixé à 15 244,90 € TTC, pourvu que ces derniers soient effectués dans le respect du cahier des charges.

Attention : il est nécessaire de faire la demande et d'avoir la notification d'autorisation avant de commencer les travaux.

Retrait dossiers : Ingrid Genevet Tél. 03 28 23 59 32

Pour les professionnels

Dans le cadre du FISAC (Fonds d'Intervention pour la Sauvegarde de l'Artisanat et du Commerce), les commerçants et artisans propriétaires de leur cellule commerciale située dans l'enceinte fortifiée, peuvent également bénéficier d'une aide à la rénovation de façade.

Ce dispositif permet d'obtenir une participation de 50 % (mêmes conditions que pour les particuliers) ainsi qu'une aide supplémentaire de 20 % provenant des fonds du FISAC. La base subventionnable de référence étant 15 244,90 € TTC, la subvention peut ainsi atteindre 10 671,43 €.

Retrait dossiers, contacter en Mairie : Amos Sans - Tél. 03 28 23 59 75

L'opération "Refaites une Beauté à votre Façade"

L'opération concourt également à l'embellissement des façades. Elle ne connaît aucune limite spatiale et peut donc être appliquée à l'ensemble du territoire communal. Cette opération a pour objectif de soutenir les projets de rénovation des façades des particuliers et des professionnels de l'agglomération dunkerquoise par l'octroi de bonifications d'intérêt sur des prêts contractés auprès d'établissements bancaires partenaires :

- 4,2 % (hors assurance) : Banque Nationale de Paris, Crédit Agricole, le Crédit Mutuel et la Banque Populaire
- 4,1 % (hors assurance) : la Caisse d'Epargne.

Entrant dans les priorités municipales, la ville de Gravelines a tenu à adhérer au dispositif en concédant pour chaque dossier gravelinois la prise en charge de deux points d'intérêt à l'instar de la Communauté Urbaine de Dunkerque. Pour les professionnels ressortissant de la CCI de Dunkerque, le taux d'intérêt appliqué est de 0 % ; la chambre consulaire prenant le reliquat du taux d'intérêt à sa charge. Le montant maximum du prêt peut atteindre 61 000 € remboursable sur 5 ans. Cette aide est cumulable avec l'opération "intra-muros" développée plus haut.

Renseignements : Amos Sans - Mairie de Gravelines - Tél. 03 28 23 59 75
Retrait des dossiers : Chambre de Commerce et d'Industrie de Dunkerque - 512 Avenue de l'Université BP 1501 - 59 383 Dunkerque CEDEX 1 Tél. 03 28 22 71 37

Travaux de rénovation réalisés par des particuliers en 2004


M. et Mme Barbeau - 15, Place de l'Esplanade

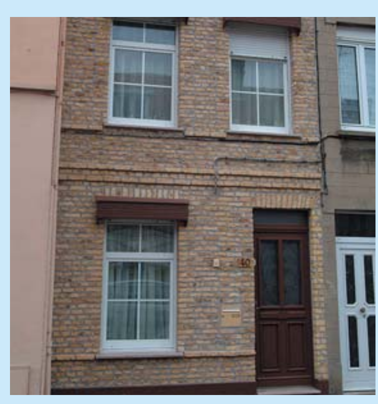


M. Bosschaert - 10, Place Charles Valentin



M. et Mme Buttez - 8, rue de la République


Mme Durez - 38, rue Léon Blum


M. Fournier - 40, rue Carnot



M. Jansens - 4, Place Charles Valentin


M. et Mme Lenoire - 56, rue Carnot


M. et Mme Devillard - 18, Pl. C. Valentin


M. et Mme Pinte - Rue de l'Abattoir

Informer

Pour une politique de prévention des risques :

Le Plan Communal de Sauvegarde







La nouvelle loi sur la sécurité civile du 13 août 2004, impose la réalisation d'un Plan Communal de Sauvegarde "pour les communes soumises à un Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles (PPR) ou comprises dans le champ d'application d'un Plan Particulier d'Intervention". Ce qui est le cas de la ville de Gravelines.

Depuis trois ans - donc bien avant la nouvelle loi sur la sécurité civile - la municipalité de Gravelines a exprimé sa volonté politique de travailler pour la protection de la population de l'environnement et des biens, par l'élaboration de ce plan (appelé à l'époque plan communal de secours) et cela en collaboration avec la commission locale d'information de la centrale nucléaire, le SPPPI, les services de l'état et les industriels. Le Plan Communal de Sauvegarde est un outil permettant aux communes de faire face aux situations exceptionnelles, comme un accident majeur (naturel ou technologique) ou tout évènement nécessitant la mise en place d'une organisation. Cette organisation concerne donc les communes et, comme son nom l'indique, ne vise pas à porter secours aux personnes et aux blessés, car c'est le rôle des services départementaux de secours, mais à les protéger.



Le Code Général des Collectivités Territoriales attribue au Maire et aux élus des responsabilités importantes qui imposent d'assurer la sécurité des concitoyens et de prendre les mesures d'urgences nécessaires à cette fin.

Le Plan Communal de Sauvegarde est donc, avant tout, un outil d'aide à la décision qui peut s'avérer précieux pour toute commune qui se verrait touchée par un quelconque sinistre. Il peut être activé soit comme plan principal dans la gestion d'une crise ne nécessitant pas l'intervention des plans sous l'autorité du Préfet, soit comme plan d'accompagnement des plans départementaux ou nationaux, soit en solidarité aux communes sinistrées limitrophes.

Gravelines sera la première commune de la Région Nord Pas-de-Calais (voire au nord de Paris) à s'être dotée d'un Plan Communal de Sauvegarde approuvé par le conseil municipal du 30 mars 2005.

La politique de prévention des risques mise en place à Gravelines vise à rendre aussi faible que possible la probabilité d'occurrence d'un danger naturel ou technologique et à protéger les populations, l'environnement et les biens, le plus efficacement possible.

Cette politique de prévention se décline selon les axes suivants :

- Amélioration de la connaissance et réduction à la source des aléas naturels et technologiques.
- Développement de la connaissance.
- Réduction de la vulnérabilité.
- Maîtrise de l'urbanisation.
- Développement des aménagements de protection.
- Organisation de l'information de la population.
- Surveillance des phénomènes naturels et des installations industrielles.
- Amélioration de la prévention.
- Organisation des secours à travers le Plan Communal de sauvegarde.

Elle est complétée par la formation, la gestion des situations, le recensement des moyens locaux et la mise en œuvre de procédures planifiées.



L'organisation du plan communal de sauvegarde

En cas de crise, le PCS sera déclenché et une organisation spécifique sera mise en place au Poste de Commandement Communal (PCC).

À cet effet, différents types de fiches permettant de mettre en œuvre rapidement et efficacement les secours ont été réalisées (fiches d'astreinte, schémas d'alerte, fiches des plans nationaux et départementaux, fiches des établissements industriels, des établissements de la commune recevant du public…). En pratique, l'organisation des secours repose sur quatre cellules :

Le Poste de commandement communal évalue le sinistre et le cas échéant, demande le déclenchement d'un plan départemental ou national. Il est également chargé d'alerter la population, d'informer les autorités, la presse, de collaborer à toutes les actions nécessaires à la mise en œuvre des actions nécessaires, que ce soit sur le territoire communal ou les communes avoisinantes, d'assurer la liaison entre les différents intervenants, etc.

La cellule d'évaluation assure l'information du Poste de Commandement Communal au moyen d'équipe(s) envoyées sur le terrain et coordonnées par un responsable assurant la liaison avec le PCC.

La cellule Transmissions centralise et gère le parc des moyens de transmission mis à la disposition de la cellule de crise. Elle assure la continuité des liaisons, y compris en cas de rupture des communications, et assure les moyens matériels au fonctionnement du PCC. Elle est divisée en trois pôles : un Pôle de transmission interne, un pôle d'information de la population ainsi qu'un pôle Communication Extérieure.

La cellule Logistique assure la mise en œuvre des moyens techniques de secours nécessaires prévus, recherche et met en œuvre les moyens techniques spécialisés ou complémentaires qui pourraient se révéler nécessaires. Il gère et distribue des secours matériels aux sinistrés, collabore avec la gendarmerie pour assurer la sécurité des lieux et réaliser le balisage des voies de circulation, effectue des bilans (matériels, évacuations, etc.)

Le plan de secours communal a été présenté aux industriels locaux, à fin de cohérence avec leurs risques, ces derniers ont fortement apprécié la démarche de la municipalité, complémentaire à leur propre organisation.



1900 / 2000

L'histoire fleurie de Gravelines

Bientôt l'été. Les jardiniers commencent, ici et là, à préparer leur terrain. Nous sommes allés à la rencontre d'Eddy Brabant, responsable du service Régie Urbaine, afin qu'il nous explique le plan de fleurissement de la ville pour 2005.

Comment se prépare un plan de fleurissement ?

Chaque automne, après le bilan du fleurissement de la saison estivale, nous définissons le thème du fleurissement de l'été suivant. En décembre-janvier, lorsque le programme est établi, on procède à l'achat des plants et des graines qui seront nécessaires à sa réalisation. Ces derniers sont ensuite mis en culture dans nos serres de façon à pouvoir être implantés au mois de mai. Le choix des variétés se fait en fonction des hauteurs et des couleurs des plants, mais aussi en fonction de la nature du sol et du lieu où ils vont être exposés. Il faut tenir compte en effet de l'ensoleillement, de l'exposition des vents, etc. La connaissance du terrain, l'expérience des années précédentes, nous permettent d'améliorer le fleurissement d'année en année.

Quel est le thème retenu et la particularité du fleurissement cette année ?

Sur la proposition de l'élu à l'Environnement, le thème qui a été retenu est celui de l'évolution de Gravelines de 1900 à 2000. Il a été demandé à des peintres locaux, au mois d'octobre, d'illustrer cette évolution. Les peintres sélectionnés sont Yves Fournier pour Petit-Fort-Philippe, M. Delaunay pour le Pont de Pierre, Michel Bécuwe pour les Huttes et M. Therry pour Gravelines centre. Une reproduction du travail de chacun d'eux, placée sur un support adéquat, sera exposée en fond de différents décors floraux : à l'entrée et à la sortie de l'avenue Léon Jouhaux, à l'angle de la rue des Clarisses et de la rue Pasteur près de la mairie, au pied du château d'eau situé au Pont de Pierre, à proximité du phare de Petit-Fort-Philippe. Certains des travaux réalisés correspondent à des vues anciennes pour lesquelles les peintres ont effectué des recherches, au niveau des archives notamment, d'autres reprennent dans une sorte de "patchwork", divers éléments qui ont compté ou comptent encore, dans la vie gravelinoise : les douves, le beffroi, l'industrie, le sport… Les reproductions seront de différentes tailles en fonction de leur implantation.

Le décor floral qui accompagnera le tableau du Pont de Pierre représentera une palette de couleurs sur laquelle un chemin spécialement aménagé permettra de s'approcher à la fois du tableau et des fleurs. Le thème culturel sera également décliné à l'angle des rues des jardins et du collège par un livre (de fleurs) ouvert. Avenue Léon Jouhaux, il y aura deux tableaux : l'un représentant Gravelines au début du siècle, l'autre dans les années 2000.

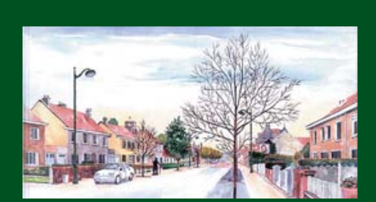
En parallèle, nous montrerons par nos décors floraux l'évolution des pratiques de fleurissement. Suivant le thème qui a été retenu cette année, nous allons également revoir le fleurissement au niveau du gymnase des Huttes et au bout de l'allée des Marronniers. Aux Huttes, il s'agira de montrer l'évolution de la représentation de l'atome en 1898 et en 2001. Là aussi, c'est beaucoup plus complexe. Mais le mieux sera de venir voir sur place cet été. En bas de l'allée des Marronniers, nous utiliserons des pneus en guise de jardinière, comme on le faisait autrefois. Ces pneus seront aussi une manière de rappeler la "casse" Verva qui se trouvait à la place de l'actuel parking du Quai des Islandais.

Pour cet été, le rond-point situé au croisement de la RD11, celui des Goëlettes et de l'angle de la rue de la Plage - Avenue Léon Jouhaux seront également réaménagés.

Un dernier mot sur les nouvelles serres mises en service au mois de novembre ?

Il est encore trop tôt pour dresser un bilan. Pour l'instant, le personnel apprend à connaître ses réactions à la chaleur, au froid, à la luminosité, etc. On est encore en phase de test. IL faut attendre au moins une année complète pour pouvoir en tirer tous les bénéfices. Ce qui est certain, c'est qu'à terme nous utiliserons moins d'eau et moins de produits phytosanitaires.

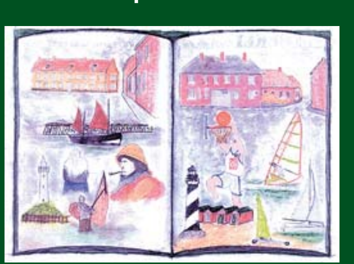
Les peintres locaux sélectionnés pour illustrer l'évolution de Gravelines de 1900 à 2000



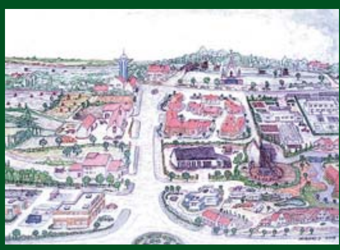
Les Huttes par Michel Bécuwe



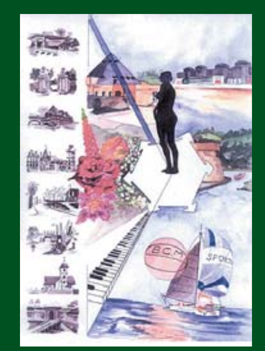
Le Calvaire par Michel Bécuwe



Le livre par Yves Fournier



Le Pont de Pierre par M. Delaunay



Le Centre par Michel Théry



Dans les écoles élémentaires, les enfants participent dès le plus jeune âge à des actions de fleurissement. Jean-Philippe Therry, employé communal, les accompagne tout au long de l'année afin qu'ils participent à l'embellissement de leur établissement. Des projets sont également menés en ce sens avec les élèves du collège Pierre et Marie Curie.

Concours des maisons fleuries

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 24 juin.

Vous pouvez vous inscrire auprès des Services Techniques de la Mairie (1er étage). Lors de l'inscription, n'oubliez pas de préciser vos nom, prénom, adresse, numéro de téléphone ainsi que la catégorie dans laquelle vous souhaitez vous inscrire (cette catégorie fera néanmoins l'objet d'une vérification ultérieure par le jury). **Trois catégories sont proposées : "façade / balcon", "maison / jardinet" et "maison / jardin".** Le jury tiendra compte de la qualité du fleurissement (jardinières sur toutes les fenêtres…), de son originalité et de l'entretien (qualité de l'arrosage). Il effectuera deux passages, en juillet et en août, afin de mieux apprécier les efforts déployés par chacun et de se faire un jugement qui soit le plus objectif possible.

Point de vue

Christine Doubercourt de l'Office de Tourisme

« Le fleurissement est, avec la propreté, une des premières choses que remarquent les personnes qui entrent dans une ville. C'est ce qui fait aussi qu'elles aient envie d'y rester ou d'y revenir. Souvent, les visiteurs de passage ou de futurs résidants mutés professionnellement nous disent remarquer l'effort important qui est fait dans le fleurissement de la ville qui rend le cadre de vie très agréable, toujours fleuri… Pour l'Office de tourisme il en est de même, il ne faut pas perdre de vue que nous sommes la vitrine de la ville. L'environnement et le fleurissement de notre établissement font partis des critères de classement des offices de tourisme et des critères pour l'obtention du label qualité. »

Mise en place d'une collecte de bio-déchets par la CUD

Dans une perspective de développement durable, le tri sélectif des déchets, geste citoyen et responsable, est un enjeu important. Pionnière en matière de collecte et de valorisation des déchets, la Communauté Urbaine de Dunkerque a mis en place le premier système français de collecte sélective dès 1989, avec la "poubelle bleue". Aujourd'hui, la Communauté Urbaine de Dunkerque souhaite poursuivre cette démarche par l'extension de la collecte sélective aux bio-déchets. L'objectif de cette nouvelle collecte dite "verte" est de valoriser une partie des déchets contenus dans la poubelle marron. La mise en place de ce nouveau ramassage nécessitera un changement des jours et horaires de collecte. La poubelle marron sera désormais ramassée une seule fois par semaine tout comme la poubelle bleue et la nouvelle poubelle verte en question. Une information sera faite individuellement à toute la population. Cette poubelle verte sera distribuée par des agents de la Communauté Urbaine de Dunkerque qui se présenteront prochainement chez vous. Un courrier en précisera la date. Lors de cette rencontre, les techniciens essaieront de répondre au mieux à vos attentes en déterminant avec vous le type d'équipement à mettre en place à votre domicile. En effet, vous aurez le choix entre une dotation en poubelle à roulettes verte ou un composteur. Nous vous conseillerons également sur la manière de trier vos déchets pour chaque poubelle. L'ensemble de la population ne sera pas doté dans l'immédiat de poubelle verte.

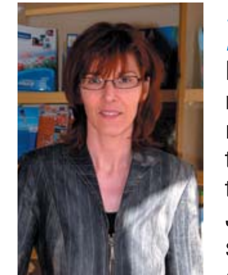
La mise en place s'effectuera de façon progressive en fonction des tournées de ramassage et des retours d'expérience. Outre les courriers que vous recevrez individuellement et les contacts que vous pouvez avoir avec les techniciens de la Communauté Urbaine de Dunkerque, il vous est possible d'appeler le **0 800 22 45 57 (appel gratuit).**



23 ET 24 AVRIL

Journées Eurorégionales des Villes Fortifiées

Les 23 et 24 avril auront lieu les 2es Journées Eurorégionales des Villes Fortifiées. Ce week-end marque véritablement le lancement de la saison pour l'Office de Tourisme de Gravelines. Rencontre avec Christine Doubercourt, directrice de l'Office de Tourisme Gravelines - Les Rives de l'Aa.



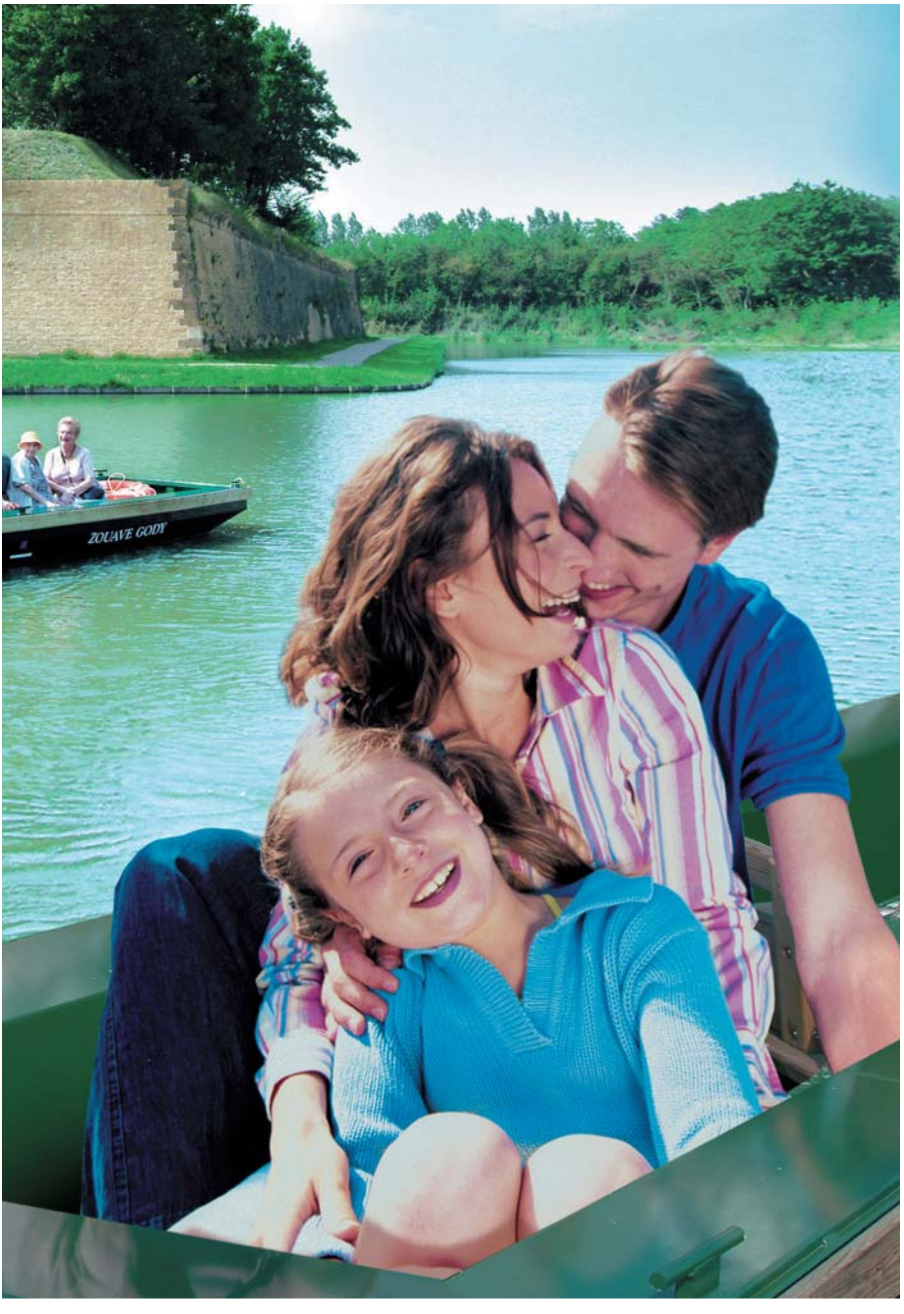
Christine Doubercourt
directrice
de l'Office de Tourisme
Gravelines
Les Rives de l'Aa

Pouvez-vous nous rappeler brièvement l'histoire des Journées de Villes Fortifiées ?
Les Journées des Villes Fortifiées ont été mises en place en 1987 par l'association régionale des villes fortifiées dont la vocation est la mise en valeur des Espaces Fortifiés du Nord - Pas-de-Calais.
Jusqu'alors la préoccupation était la préservation du patrimoine avec les grands chantiers de restauration et d'entretien des fortifications.

Pour valoriser les actions menées, Monsieur Albert Denvers Président Fondateur et Monsieur Paul Raoul Président ont souhaité animer ces lieux chargés d'histoire en créant la Journée Régionale des Villes Fortifiées. Elle se déroulait alors le dernier dimanche d'avril. Il s'agissait "d'ouvrir" véritablement les portes de la ville au public et d'inciter à la découverte de ces espaces, par des animations festives et populaires – je pense notamment au grand festival de majorettes qui avait permis d'accueillir avec l'organisation d'un salon de la gastronomie près de 12000 visiteurs. En 1991, l'Office de Tourisme de Gravelines dont le directeur était Bertrand Ringot, a innové en étendant la manifestation au samedi également. –

Enfin depuis 2004, deux organismes se sont associés, l'Association pour la Mise en Valeur des Espaces Fortifiés de la région du NPDC et le Réseau des Places Fortes, pour créer le temps d'un week-end, les 1res Journées Eurorégionales des villes Fortifiées.

En effet, le Maire et Président de l'Association pour la Mise en Valeur des Espaces Fortifiés de la région du NPDC Bertrand Ringot, a proposé d'ouvrir la manifestation aux villes du Réseau des Places Fortes.
Ce Réseau comprend des villes de Belgique et de la région du Kent en Angleterre. Les villes membres du projet septentrion (Namur, Charleroi, Ypres…) sont également associées à la manifestation. L'intérêt de fédérer ainsi ces trois "eurorégions" (soit 24 villes) est de pouvoir présenter un programme commun et de se faire connaître à l'extérieur.



Quelle est la particularité de Gravelines au sein de l'ensemble des villes fortifiées et comment mettez-vous en valeur ses atouts ?
La particularité de Gravelines est que l'histoire de cette ville est liée à sa situation géographique et qu'aujourd'hui, grâce aux volontés fortes de préservation du patrimoine, nous disposons d'un site exceptionnel : une ville fortifiée totalement entourée d'eau !
Fort de ces atouts, l'office de tourisme a développé, avec la mise en service des promenades commentées en bateau à passagers un produit unique en France.
Vauban Promenade ouvre ses portes d'avril à septembre et propose des balades en barques électriques, pédalo, barque à rames ou en bateau à passagers. C'est une façon différente et originale de découvrir la ville et ses remparts car on en a un tout autre point de vue. C'est de plus un excellent moment de détente pour les familles qui peuvent ainsi parcourir les douves seules ou dans le cadre des visites guidées proposées. Elles sont très friandes de ces balades.
C'est pour cela d'ailleurs que nous avons décidé cette année d'axer la saison, outre l'animation plage sur Vauban Promenade.
À cet effet, l'Office a acheté deux nouvelles barques électriques ainsi que des pédalos familiaux de 4 à 5 places. Ces derniers viennent compléter la flotte qui dispose déjà d'une capacité de 72 places en ce qui concerne les bateaux à passagers, et qui nous permet d'accueillir tout type de clientèle : jeunes, handicapés, 3e âge… chose difficilement réalisable par les chemins des remparts.



Quel est le public de ces journées ?
Ce sont principalement des familles qui cherchent à passer un moment de détente et de découverte.
La majorité de nos visiteurs est extérieure à Gravelines : Dunkerque, Calais, Saint-Omer et la région lilloise (Armentières, Bailleul…). D'après nos statistiques, ces derniers représentaient plus de 25 % des visiteurs du week-end de l'an dernier.
Il y a peu de Gravelinois : pour bon nombre d'entre-eux, ces journées sont aussi l'occasion de se rendre dans d'autres villes fortifiées…

Les journées des Villes fortifiées vont ouvrir la saison pour Vauban Promenade et les activités de l'Office de Tourisme en général. Quels seront les autres évènements de ce week-end 2005 ?
Il y aura bien sûr les visites guidées pédestres proposées par l'Office sur le thème des villes fortifiées, des balades en calèche, à dos-d'âne, à poney ; des baptêmes à moto et en hélicoptère…

Parallèlement, nous avons décidé de mettre en place des animations en relation avec l'histoire médiévale – animations que nous souhaitons développer à l'avenir –, en faisant venir un potier et un bilbotier.
En costume d'époque, ils réaliseront des objets en usage au moyen-âge, en expliqueront les méthodes de fabrication, etc. ; les enfants pourront également participer à des ateliers à leurs côtés.
Différents partenaires participeront à l'événement également. L'association Tourville proposera des journées Portes Ouvertes, Échos et Nouvelles des Rives de l'Aa, des visites guidées des églises, etc. Parmi les nouveautés on notera qu'un atelier de création graphique autour de personnages et du patrimoine de la ville, mis en place par la médiathèque, accompagnera le Salon de l'Édition Historique et Régionale de la GAG. Ces journées seront aussi l'occasion pour le Musée de présenter à la population des projets importants pour l'avenir du site fortifié (voir ci-dessous). En bref, la ville sera très animée, il y aura beaucoup de mouvement et c'est ce qui nous importe : de faire vivre ce patrimoine !

J'invite chacun à découvrir les animations et la liste des sites ouverts au cours de ce week-end dans le programme détaillé disponible à l'Office de Tourisme.

Bon à savoir

En cas de pluie lors d'une visite guidée à bord des bateaux à passagers, l'Office de Tourisme prête parapluies et ponchos !

Annoncer

Échange avec les Pays-Bas

La ville de Hertogenbosch aux Pays-Bas qui vient d'être proclamée "Ville Fortifiée Mondiale 2005" organise le New Generation Exchange, un échange étudiant international.

Cet échange se déroulera du 29 avril au 6 mai 2005. Il s'adresse à tous les étudiants âgés de 18 à 25 ans sachant parler anglais et résidant ou étudiant dans une ville fortifiée.

Le programme d'activités comprend la découverte de la ville fortifiée, des débats, des excursions (à Amsterdam notamment)…

Si vous êtes intéressés, rapprochez-vous du Service Communication de la Mairie (2e étage) Tél. 03 28 23 59 08.

Mission Europe

Le Gouvernement a mis en place un dispositif d'information appelé "Mission Europe" qui a pour objet de répondre à vos interrogations sur le contenu du traité constitutionnel dont la ratification est soumise à référendum.

Ses coordonnées sont :
Mission Europe
57, Boulevard des Invalides
75700 PARIS
Tél. 01 53 69 34 60
Fax : 01 53 69 32 25
e-mail : mission.europe@diplomatie.gouv.fr

Le texte du traité constitutionnel ainsi que la brochure "Constitution pour l'Europe. Mode d'emploi" sont disponibles en Mairie, service Élections.

Grille des menus servis en restauration scolaire

Bon appétit, les petits !

Du 4 au 8 avril

Lundi
Tomate ciboulette
Sauté de dinde sauce curry
Jardinière et pommes de terre
Six de Savoie - gaufre

Mardi
Roulade de volaille
Filet de poisson sauce bonne femme
Choux-fleurs et pommes de terre
Camembert - kiwi

Jeudi
Couscous (merguez et poulet)
Emmental - Salade de fruits

Vendredi
Concombres à la crème
Goulash à la hongroise - Frites
Tomme - Flan au caramel

Du 25 au 29 avril

Lundi
Betteraves persillées
Poisson pané et citron
Épinards à la crème et pommes de terre
Carré de l'écu - Yaourt aromatisé

Mardi
Friand au fromage
Palette de porc sauce moutarde
Purée de carottes
Kiri - pomme

Jeudi
Buffet de crudités
Escalope de volaille sauce paprika
Frites
Gouda - kiwi

Vendredi
Céleri rémoulade
Spaghettis bolognaise
Pyrénées - Roulé à l'abricot

Du 2 au 6 mai

Lundi
Salade verte aux radis
Steack haché sauce forestière
Haricots beurre et pommes de terre
Samos - Fromage blanc et biscuit

Mardi
Œuf dur mayonnaise
Gratin de poissons
Brocolis et pommes de terre
Mimolette - Pastèque

Jeudi - Ascension

Vendredi - Menu "Réunion"
Achards de légumes
Colombo de porc - Riz créole
Coulommiers - banane

Les menus ne sont pas contractuels, le service "Achats" étant tributaire des variations possibles des approvisionnements.

Des basketteurs au collège

Deux professeurs d'EPS du Collège Pierre et Marie Curie, Fabien Desfachelles (également responsable de la Section Sportive) et Raoul Defruit, ont invité de jeunes basketteurs professionnels du BCM à déjeuner au sein de l'établissement. Il s'agissait de l'intérieur Tahirou Sani, du meneur Arnaud Kerckhof et de l'assistant coach Christophe Millois. Tous trois anciens élèves du collège, ils ont pu retrouver l'établissement qu'ils ont fréquenté il y a de cela quelques années. Ils n'ont pas manqué de répondre aux nombreuses sollicitations des élèves. Alain Messiaen, principal de l'établissement, s'est entretenu avec ces derniers qui sont *« un véritable exemple de réussite pour la jeunesse »*. De nombreuses anecdotes leur sont revenues à l'esprit au cours de cette visite. Le 6 avril prochain, le collège Pierre et Marie Curie accueillera d'autres anciens collégiens qui sont actuellement en classe dans les lycées dunkerquois. À travers leurs témoignages et expériences, ils apporteront des conseils et des informations précieuses aux élèves de troisième, dans le cadre de leur orientation.



La Police Municipale vous informe

La sécurité routière au collège

La 3e de SEGPA du collège Pierre et Marie Curie à l'heure de la sécurité routière

Du 11 au 21 mars 2005, en partenariat avec le Collège Pierre et Marie Curie, la Police Municipale de Gravelines s'est engagée dans le cadre de la prévention routière, à intervenir auprès de six classes de 3e, afin de présenter le projet AAC (Apprentissage Anticipation à la Conduite). Depuis plusieurs mois, la Police Municipale travaille à différents projets en la matière. Aujourd'hui et sur le terrain, elle est allée présenter et rencontrer les élèves de la 3e SEGPA avec un projet entièrement réalisé et conçu au sein du service, par l'agent Philippe Ingelaere, Moniteur de Prévention Routière. Bien accueilli par les collégiens, ce sujet semble avoir intéressé bon nombre d'élèves qui peuvent, dès l'âge de 16 ans, commencer l'apprentissage de la conduite. Cette intervention des agents de la Police Municipale, Messieurs Ingelaere et Berteloot semble également avoir trouvé un écho favorable auprès des représentants de l'Éducation Nationale. C'est dans un langage clair et avec un souci constant d'intéresser, d'informer et de responsabiliser les élèves, que l'Attestation Scolaire de Sécurité Routière de 2e niveau (A.S.S.R.2) a été présentée. Celle-ci est désormais obligatoire pour passer l'examen du permis de conduire. Elle est préparée et évaluée au collège.

Malheureusement mal connue des parents, la formule qui a été proposée aux collégiens comporte des avantages non négligeables :
- Validité de l'examen du code de la route portée à trois ans au lieu de deux ans ;
- Acquisition d'une expérience de la conduite ;
- Période probatoire de deux ans au lieu de trois ans ;
- Diminution de la surprime de l'assurance appliquée aux jeunes conducteurs ;
- 75 % de réussite au premier examen du permis de conduire contre 50 % pour la filière classique, et bien d'autres avantages encore.

De plus, un projet gouvernemental présenté à Meaux le 11 février, donnera la possibilité aux jeunes de financer formation de conducteur grâce à **un prêt à taux 0**.

Deux mesures nouvelles pour les jeunes et le permis de conduire.

Il s'agit d'abord de la mise en place du **permis à 1 € par jour** pour le 1er juillet prochain.

Cette mesure permettra aux jeunes, sans condition de ressources, d'emprunter auprès de leur banque de quoi financer leur permis de conduire et de rembourser ce prêt pour 1 € par jour.

L'État prendra en charge les intérêts, financés grâce aux ressources fournies par les radars automatiques.



Les Amies de la solidarité

Soyons solidaires, aidons-nous les uns les autres...



Depuis plusieurs mois déjà, les membres de l'association des Amies de la Solidarité, avec le soutien technique d'une assistante sociale de la CAF, préparent activement leurs vacances : 15 voire 16 familles, soit environ 50 personnes aux revenus modestes, se soutiennent mutuellement au sein de l'association afin de pouvoir partir quinze jours dans le Berry.

Pour cela, chaque mois, ils versent une participation qui servira à financer une partie du voyage.

Ils organisent des lotos, des tournois de belote ou assurent différents services afin de récolter des fonds, comme lors de la tenue de la patinoire du Marché de Noël ou, plus récemment, en assurant le service de vestiaires du gala de la restauration organisé par l'UNICOM, au mois de mars. Comme le précise la Présidente Jaqueline Creton, *« Les sommes recueillies sont redistribuées à part égale pour le financement du séjour. il est important que tout le monde s'investisse réellement et participe à la vie de l'association. Personne ne part gratuitement. Notre but n'est en aucun cas l'assistanat.*

Elle recherche des adresses à des tarifs abordables, apporte des conseils pour la préparation des valises, pour des idées de recettes économiques, etc. ».

L'objet de l'association est de *« permettre à toute personne confrontée aux problèmes de la vie quotidienne de trouver écoute, aide et entraide »* (article 2 de ses statuts).

Chaque jeudi, les adhérents se réunissent à Atouts Vie Petit-Fort-Philippe de 14 h à 16 h.

Ces réunions sont l'occasion d'apporter un soutien dans la résolution de problèmes (familiaux, financiers, de santé…). *« Chacun y va de ses idées et de ses conseils et, quand cela est nécessaire explique encore la Présidente, nous orientons ou faisons appel à des professionnels. Ces discussions sont l'occasion de révéler les besoins et de mettre en place certaines actions pour y répondre. C'est comme cela que nous avons organisé, en début d'année, l'opération "Le geste qui sauve". Il s'agissait d'apprendre à faire face à certaines situations telles que brûlures, accidents, etc. Nous avons également fait appel au service "Prévention Santé" du Conseil Général.*

Elles viendront prochainement aborder avec nous le thème de l'équilibre alimentaire.

Ces actions, le voyage, créent et renforcent les liens entre les membres du groupe. C'est très stimulant et cela incite les personnes à aller vers d'autres associations, à pratiquer d'autres activités, à s'ouvrir aux autres. »

Histoire de l'association

L'association Les Amies de la solidarité est née en 1986, de la volonté d'un groupe de dames fréquentant le centre socioculturel (ex Atouts Vie Petit-Fort-Philippe), de créer une centrale d'achat. Ces dames proposaient aux adhérents des recettes de cuisine économiques, en plus des activités qu'elles animaient parallèlement : couture, tricot main et machine, peinture sur soie… En 1991, année de la création de l'École des Consommateurs dont elles sont à l'origine, elles ont obtenu un local. Elles ont alors mis en place un service proposant des lave-linge, sèche-linge, etc., pour venir en aide aux personnes défavorisées et à revenus modestes.

Cette même année, ainsi qu'en 1994, elles ont organisé avec leurs adhérents le premier voyage.

À partir de 1997, l'association a "sommeillé" en quelque sorte, pour diverses raisons et ce jusqu'au challenge du bénévolat de 2003, au moment où la Présidente rencontre le Maire. Alors les activités de l'association reprennent avec notamment l'organisation d'un voyage dans le Berry l'été dernier, voyage qui s'apprête à être renouvelé dans quelques mois.

Les Amies de la solidarité compte aujourd'hui autant d'hommes que de femmes. Pour autant, l'association tient à son -e… du moins tant qu'il n'y aura pas d'hommes pour le contester !

Prochain rendez-vous de l'association : Loto le 1er mai, à la salle polyvalente du Béguinage.

Jaqueline Creton
33, rue des Vosges
Tél. 03 28 23 09 85 / 06 21 68 48 24
Michèle Creton
30, rue des Vosges
Tél. 06 21 72 21 89
Renée Briche
rue du 8 Mai
Tél. 03 28 65 27 01

Tous solidaires

En réponse à l'appel à l'aide lancé par la Croix Rouge en faveur de l'Asie, suite au séisme du Tsunami, le Maire Bertrand Ringot a annoncé que la Ville effectuerai un don de 3 000 € après le prochain Conseil Municipal prévu au mois de mars. Cette annonce a été faite officiellement le 25 février, au moment où la direction du collège Pierre et Marie Curie remettait en mairie, au trésorier de la Croix Rouge de Dunkerque, les dons récoltés par l'association éducative de l'établissement - soit près de 600 €. Cette somme est venue compléter les dons versés par l'association Les Amies de la Solidarité, ceux de la population et des commerçants dans les différentes urnes de la Croix Rouge.



Au total, 4 650 € ont été remis.

La Maison des Associations et du Citoyen

Véritable lieu de fraternité et de solidarité

La Maison des Associations a toujours été une priorité pour sa conception et sa réalisation, sa mise en place devenait urgente.



Le dossier "Maison des Associations" était à l'ordre du jour comme priorité des équipements municipaux nouveaux. Néanmoins, trois années ont été nécessaires, tantôt dans les travaux de bâtiments, tantôt dans la conception du fonctionnement; cela en y associant tous les utilisateurs potentiels (plusieurs réunions de travail entre élus et représentants associatifs). Déjà en 2001, le Service Associatif, jusqu'alors géré par Atouts Ville a été très rapidement rattaché aux différents services municipaux et se voyait doter de moyens de fonctionnement plus importants, à hauteur très légitime de la richesse du tissu associatif gravelinois; les effectifs passant de 2 emplois jeunes et d'un mi-temps à 7 personnes dotées d'un statut "ville". Après un passage "Salle de l'Agriculture" pendant deux ans, le personnel revenait dans le centre ville dans des locaux flambant neufs. Il ne peut y avoir de grands projets si tout n'est pas mis à la hauteur des ambitions. Dotant le personnel d'un lieu très agréable de travail, l'accent sur l'accueil du public s'en trouve aussi renforcé, car la Maison des Associations a vocation d'amener une aide aux associations et par conséquent à tous ses bénévoles, d'en faire un lieu de débat, mais aussi de s'externaliser, d'ouvrir ses portes, de fédérer toutes les associations dans un cadre de développement et de partenariat. Dans cette maison, vous trouverez : un service imprimerie, un service administratif et juridique, un service "formation" (informatique, droit des associations), des aides aux projets et à la communication des manifestations, un service "gestion des espaces" et mise en commun des matériels ainsi qu'un panel de manifestations allant de la "Semaine d'échanges entre les peuples et les cultures" au "Challenge du Bénévolat" en passant par l'"Accueil des nouveaux habitants", "Immeubles en fête", la "Journée des Présidents", la "Journée Multiconseils", le "Téléthon", la rencontre annuelle avec les bénévoles et les nouvelles associations, les visites de quartier… Sans oublier deux salles pour les réunions de moins de 25 personnes et une grande salle de conférence totalement équipée pouvant accueillir 120 personnes. Ces espaces sont adaptés à la tenue de réunions, d'assemblées générales, de conférences, mais peuvent aussi répondre à des manifestations, comme des expositions.

Le journal Initiatives

Toutes les manifestations organisées par les associations sont reprises dans le journal de la MDA "Initiatives".

Les bénévoles y ont accès et peuvent y mettre toutes les informations concernant leurs activités associatives : promouvoir un évènement, une action… Bientôt : Cyber espace associatif : accès libre, initiation…

La Maison des Associations et du Citoyen

Un accueil pour les associations :
Aide administrative et juridique pour créer votre association. Des réunions d'information sur le droit des associations sont organisées tous les mois pour vous permettre de mieux gérer votre association.

Un accueil pour les habitants :
- Idée de développement urbain : nous sommes le relais entre l'habitant et le service public pour pouvoir vous aider dans vos différents problèmes de quartiers (éclairage, voisinage, fleurissement…);
- Aide aux projets de quartiers,
- Visites de quartiers : chaque année, les élus et les services concernés vont à la rencontre des habitants pour discuter, échanger et améliorer tous ensemble votre vie de quartier.

Questions à M. Alain Merlen,

Adjoint au Maire délégué à la Citoyenneté.

L'ouverture de la MDA : une réalité et un aboutissement en sorte ?
Une réalité certes, un aboutissement oui et non. Oui, car nous offrons un lieu idéal aux associations pour l'épanouissement de leurs activités et non, car il nous reste beaucoup à faire dans le domaine de la citoyenneté et en ouvrant au sein de cette MDA un service d'accueil Vie Citoyenne. Nous faisons le pari de lutter contre la progression de l'isolement et du repli sur soi. C'est pourquoi, nous souhaitons intensifier cette dynamique et donner à ce service une grande visibilité. Nous envisageons la réalisation d'événements significatifs avec comme objectifs de mobiliser habitants et associations autour des valeurs d'écoute, d'entraide, de respect à travers des expositions, des débats, etc. Cela a déjà commencé, nous intensifions.

Vous parlez souvent de partenariats, notamment associatifs : comment allez vous le développer ?
Tout d'abord, nous voulons nous donner à chaque fois l'occasion de renforcer la réflexion sur le rôle du bénévolat dans notre société (réf. : le challenge du bénévolat), insister sur le fait que sans bénévole et de surcroît sans association, nos cités seraient pauvres. Soulignons l'action et identifions les acteurs, valorisons la convivialité, l'écoute et l'entraide en consolidant les solidarités de proximité de plus en plus nécessaires, organisons et soutenons plus régulièrement les démarches festives dans chaque quartier, que chacun apprenne à mieux connaître ses voisins. Nous savons compter sur les services publics, nous mobiliserons autour de ces valeurs les associations, car dans ce domaine l'appartenance associative n'est-elle pas la meilleure école de la citoyenneté.

Encourager l'engagement citoyen : Comment comptez-vous associer le maximum d'habitants ?
C'est pour cela que nous avons souhaité que cette Maison des Associations soit celle aussi du citoyen. Interlocuteur des différents services municipaux des associations, elle doit être aussi interlocuteur des habitants. Elle s'appuiera sur des comités de quartier, travaillera de concert avec chaque maison de quartier, centralisera les informations et soutiendra toutes les associations et les bénévoles. Elle s'inscrira dans la directive municipale de développement du lien social et de solidarité. Nous voulons que chacune et chacun s'investisse dans la vie de la cité en se regroupant de façon légitime en association (festive, culturelle, humanitaire…). Nous tenons le pari de dire que *« enrichir la solidarité, renforcer la citoyenneté, promouvoir l'écoute, l'aide et la convivialité font partie intégrale de ce que nous, nous appelons LA FRATERNITÉ. Celle-ci ne se décrète pas, mais elle doit être encouragée et c'est là notre seul objectif ».*

Rencontre avec Thierry Brazy

Mission en Côte d'Ivoire

Engagé dans l'armée depuis août 2002, Thierry Brazy, 21 ans, originaire des Huttes, revient d'une mission de quatre mois en Côte d'Ivoire. Il nous raconte son expérience…

Quand êtes-vous parti en Côte d'Ivoire ?
J'ai été envoyé pour une opex (opération extérieure) de quatre mois en Côte d'Ivoire le 15 octobre 2004.
Je suis revenu en France le 20 février. C'est un autre escadron qui a pris la relève sur place. Actuellement, je suis en permission pour trois semaines et je regagne mon régiment mi-mars.

Où étiez-vous basé précisément ?
Notre enceinte était installée dans un bâtiment réaménagé à Man, une ville ivoirienne à l'est du territoire. Nous étions 200 à 250 militaires dans cette enceinte. Le pays est divisé en trois champs d'action. Nous étions chargés de couvrir le champ d'action GTIA 2.



Quel était votre rôle durant cette opex ?
Notre mission consistait à protéger les civils, à maintenir la paix et à rechercher des renseignements. Concrètement, je remplissais deux types d'actions.
Tout d'abord, des patrouilles étaient organisées en journée dans notre champ d'action. Nous parcourions le territoire à bord d'un VLB (Véhicule Léger Blindé). À bord de ce véhicule, il y a trois postes : pilote, chef de bord et cavalier porté. J'occupais, pour ma part, le poste de cavalier porté, c'est-à-dire que je devais m'assurer que tout se déroulait bien lors des déplacements et repérer les problèmes lors de nos étapes. Ensuite, nous effectuions des gardes au sein de l'enceinte militaire.
Ces gardes fonctionnaient par 24 h, avec une fraction de 2 h par personne toutes les 4 h J'étais de garde sur un poste de combat, il y avait un autre militaire sur un autre poste de combat et un troisième au portail. Lorsque les hauts gradés signalaient des codes, cela signifiait que la situation se dégradait et les postes de garde étaient alors renforcés.



Qu'est-ce qui vous a particulièrement marqué durant ces quatre mois en Côte d'Ivoire ?
J'ai surtout été marqué par la pauvreté et l'insalubrité. Lors de nos déplacements, nous faisions parfois des petits cadeaux à la population que nous rencontrions et cela leur faisait toujours très plaisir.

Comment votre famille a-t-elle réagi lorsque vous avez appris que vous alliez partir en Côte d'Ivoire ?
Bien sûr, ils ont eu très peur.
À part à certains moments où le réseau était coupé, j'ai pu leur donner des nouvelles régulièrement grâce à mon téléphone portable. Je tiens d'ailleurs à remercier M. le Maire qui a envoyé une lettre de soutien et de courage à ma mère.

Vous êtes dans l'armée depuis deux ans et demi ?
Je me suis engagé dans l'armée de terre en août 2002. J'appartiens au 3e Régiment des Hussards basé à Immendingen en Allemagne. Je suis tireur AMC 10 RC (c'est un type de char).

Que recherchiez-vous en vous engageant dans l'armée ?
Je me suis engagé dans l'armée pour le métier en lui-même, pour son intérêt.



Depuis environ deux ans, notre régiment s'est professionnalisé. De ce fait, des escadrons sont régulièrement envoyés en opex ou en missions de courte durée.
Les conditions que nous avons eues en Côte d'Ivoire m'ont beaucoup plu. C'est exactement ce que je recherche dans le métier. Le contexte et les journées de travail sont très différents de ce qu'on peut vivre au cours des missions habituelles.

Qu'allez-vous faire à présent ?
Je retourne bientôt en Allemagne. Je vais reprendre la vie normale au régiment en attendant d'être désigné pour une prochaine opex.

Annoncer

Journées de la solidarité Emmaüs

Les 30 avril et 1er mai, la communauté Emmaüs de Dunkerque organise des journées Portes Ouvertes de 10 h à 18 h Dans le cadre de son 20e anniversaire, des ventes exceptionnelles, des visites guidées de la communauté ainsi qu'un service de restauration, une buvette, des crêpes et des animations seront proposés.
Emmaüs - 62, rue de la Gare
59760 Grande-Synthe
Tél. 03 28 21 24 88.

32e Congrès des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs

Du 22 au 25 avril, les associations Les Miaules et Père Duval ainsi que la municipalité de Gravelines, Gravelines Plaisance et Boulogne Espadon Club, organisent le 32e congrès de la Fédération Nationale des Pêcheurs Plaisanciers et Sportifs de France, à Sportica.



Musique !

1er forum "Musiques Actuelles et Amplifiées"

Le 9 avril, l'Espace Culturel Decaestecker organise en partenariat avec des étudiants, un forum sur les "Musiques Actuelles et Amplifiées" à la Scène Vauban.

Cette 1re initiative du genre à Gravelines, réunira les institutions culturelles du littoral dunkerquois autour de nombreuses associations et structures qui font "bouger" la région. Au programme : des actions de sensibilisation, des ateliers d'initiation, des spectacles intimistes, des concerts d'envergure, des découvertes artistiques, des rencontres professionnelles, des stands d'information, des expositions… Avec, pour constante, la convivialité et l'esprit festif.

Samedi 9 avril de 10 h à 17 h, à la Scène Vauban - Entrée libre



Concert "Stevo's teen" - 1re partie "Mr Jingle" (formation ska rock festif de Dunkerque)

Le forum sera suivi, à 20 h 30, d'un concert de "Stevo's teen" avec, en 1re partie, "Mr Jingle" (formation ska rock festif de Dunkerque)…

Stevo's teen, dont le patronyme est inspiré par l'inénarrable homme qui coûtait pas mal de sous, est une fanfare ska de la meilleure espèce, une sorte de petit frère sudiste de Marcel & son Orchestre, qui balance une musique très cuivrée et très ensoleillée (ils viennent de Montpellier). Il paraît que l'on pourrait bronzer rien qu'en les regardant faire les pitres sur scène, et ils font tout pour que le public ne bronze pas idiot. Préparez votre crème protectrice… Gare aux coups de soleil !

Samedi 9 avril à 20 h 30, à la Scène Vauban - Tarifs : 8 €/4 €

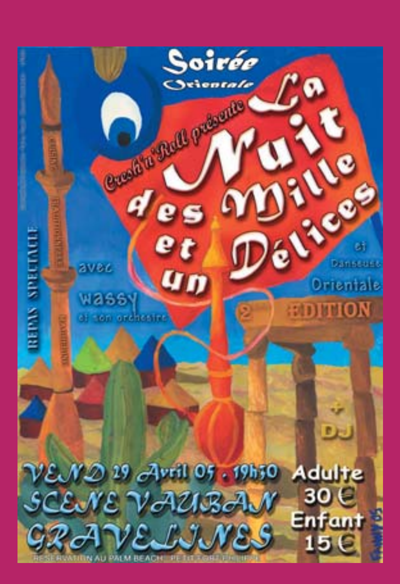
Dimanche 10 avril

Concert par l'Orchestre de chambre "Amadeus"

L'Orchestre de chambre "Amadeus" vous donne rendez-vous à l'église Saint-Willibrord pour une interprétation de la Symphonie n° 40 de Mozart. Cette avant-dernière symphonie écrite par le musicien est bouleversante et triste à la fois par la beauté et l'émotion qu'elle suscite. On pourrait la qualifier de symphonie préromantique, même si la musique romantique n'est apparue que plusieurs années après la mort de Mozart. "Amadeus" interprétera également un concerto pour clarinette composé par Mozart en 1791, soit quelques semaines avant sa mort, pour son ami Anton Stalder. Hymne universel à la fraternité, ce concerto est l'une des œuvres de Mozart les plus connues du répertoire mondial. Deux nocturnes pour ensemble orchestral et sons électroniques, de Jacques Dereugnaucourt, compléteront ce programme.

Dimanche 10 avril à 16 h, à l'Église Saint-Willibrord - Tarifs : 8 €/4 €

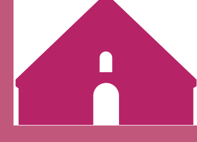
Plus d'info…
L'orchestre de Chambre Amadeus a été créé en 1989 par Laurent Hirsch, avec un ensemble de 25 jeunes musiciens. Afin de faire découvrir la musique des trois derniers siècles à tous les publics, il se produit dans des lieux parfois "insolites" : établissements scolaires, hôpitaux, maisons de retraite, centres sociaux ou pénitentiaires, etc. L'ensemble mène une carrière nationale en se produisant dans des salles prestigieuses (opéras, églises, etc. et dernièrement au Théâtre du Châtelet) et une carrière internationale (Grande-Bretagne, Belgique, Canada, Norvège). Son répertoire comprend des œuvres du siècle des Lumières, de la période romantique et contemporaine : Vivaldi, Bach, Mozart, Haydn, Beethoven, Schubert, Dvorak, Grieg, Chostakovitch, Vasseur…
http://asso.nordnet.fr/amadeus/FR





Prochainement à la Scène Vauban :

Spectacle par le Mille Club, le dimanche 8 mai
Renseignements : Service Culture en Mairie
Tél. 03 28 23 59 57





Stage de gravure au Musée

Du lundi 11 au vendredi 15 avril, le Musée du Dessin et de l'Estampe originale de Gravelines organise un stage de gravure.

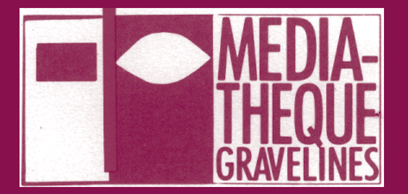
Basé sur le principe de la pratique en atelier, ce stage propose une approche aux techniques traditionnelles et non traditionnelles de l'estampe.

Il est accessible à toute personne intéressée par l'art de la gravure, initiée ou non.

Il se déroulera de 10 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h

Tarif : 200 €

Renseignements et inscriptions à la conservation du Musée rue André Vanderghote Tél. 03 28 24 99 70



Ça tourne à la médiathèque !

Il était une fois une fête d'anniversaire sur la banquise… telle est l'histoire retenue par les enfants de l'atelier du mercredi, pour le tournage du prochain film d'animation qui aura lieu au cours de vacances de Pâques.

Organisé par l'association des Amis de la Médiathèque et l'Espace Culture Multimédia, ce tournage fait partie du programme Ciné-Pages, action d'initiation à l'image animée et au cinéma d'animation coordonnée par l'AGAM, afin de familiariser les enfants à l'univers du cinéma "jeune public", et de les inciter à mettre en scène leurs idées.

À partir du scénario imaginé, des décors et de personnages réalisés, les enfants filmeront image par image des scènes avec un camescope. Et pour donner vie à tout cela, ils enregistreront également les dialogues, feront les bruitages… dans la bonne humeur !

Les ateliers ont lieu du mardi 12 au vendredi 15 avril, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h.

Pour s'inscrire, contacter Karine à la Médiathèque (Secteur Jeunesse) 15, rue de Calais Tél. 03 28 51 34 34.

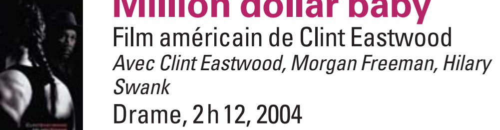


Programmation

Du 6 au 12 avril



L'Antidote
Film français de Vincent de Brus
Avec Christian Clavier, Jacques Villeret, Agnès Soral
Comédie, 1 h 47, 2004
Jacques-Alain Marty, dit "Jam", est le patron de Vladis Entreprises, un grand groupe multipôle français. Tout lui réussit, mais depuis quelques semaines, Jam n'est plus dans son élément. Il est sujet à des crises d'angoisse, liées à un traumatisme d'enfance dont il doit trouver l'antidote.



Million dollar baby
Film américain de Clint Eastwood
Avec Clint Eastwood, Morgan Freeman, Hilary Swank
Drame, 2 h 12, 2004
Rejeté depuis longtemps par sa fille, l'entraîneur Frankie Dunn s'est replié sur lui-même et vit dans un désert affectif, en évitant toute relation qui pourrait accroître sa douleur et sa culpabilité. Un jour, Maggie Fitzgerald, 31 ans, pousse la porte de son gymnase à la recherche d'un coach…



Pinocchio le robot
Dessin animé canadien, français, espagnol de Daniel Robichaud
Avec les voix de Maxime Baudoin, Marc Alfos, Maïc Darah
1 h 20, 2004
An 3000. Dans la cité de Scamboville se dresse une jolie maisonnette avec un petit jardin. C'est ici que vit Gepetto. Grâce à l'aide du pingouin Spencer et de la fée Cyberina, il vient de créer un prototype de robot ultraperformant : Pinocchio…

Du 13 au 19 avril

Brice de Nice
Film français de James Huth
Avec Jean Dujardin, Bruno Salomone, Clovis Cornillac
Comédie, 1 h 38, 2004
Éternel ado de presque trente ans, délaissé par son père affairiste et une mère absente, Brice s'est réfugié dans une posture, un "style" avec lesquels il exprime son être essentiel, son véritable vécu intrinsèque. Il est devenu un surfeur, winner, ascendant snowboarder. Comme Bodhi, le personnage de Patrick Swayze dans Point break, Brice attend la vague, SA vague… à Nice !



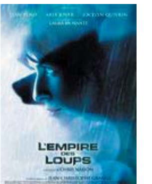
Robots
Film d'animation américain de Chris Wedge, Carlos Saldanha
Avec Vincent Cassel, Monica Bellucci, Édouard Baer
1 h 30, 2004
Rodney est un jeune robot plein d'idées, mais son village est trop petit pour ses rêves. Il décide de partir à Robot Ville rencontrer Bigweld, le plus génial inventeur et bienfaiteur de tous les robots, pour lui proposer ses services. Mais de nombreuses surprises l'attendent…



Ray
Film américain de Taylor Hackford
Avec Jamie Foxx, Kerry Washington, Regina King
Biographie, Drame, Musical, 2 h 32, 2003
Derrière l'image légendaire de Ray Charles se profile l'histoire émouvante et méconnue d'une vie, l'itinéraire d'un homme qui réussit à surmonter ses handicaps et ses drames personnels.

Les Mots bleus
Film français d'Alain Corneau
Avec Sylvie Testud, Sergi Lopez, Camille Gauthier
Drame, 1 h 54, 2004
Clara a peur des mots. Sa fille, Anna, a peur des autres. Vincent a peur de grandir… Mais il n'aura pas peur de les aimer.

Du 20 au 26 avril



L'Empire des loups
(sortie nationale)
Film français de Chris Nahon
Avec Jean Reno, Jocelyn Quivrin, Arly Jover
Policier, Thriller, Action, 2 h 08, 2004
Le capitaine de police Paul Nerteaux enquête sur la mort de trois femmes d'origine turque dont les corps ont été retrouvés atrocement mutilés. Pour l'aider à infiltrer la population turque du Xe arrondissement, celui-ci fait appel aux services de Jean-Louis Schiffer, un ancien collègue connu pour sa ténacité. Au cours de leurs investigations, les deux hommes feront la rencontre d'Anna Heymes, l'épouse d'un haut fonctionnaire du ministère de l'Intérieur, qui souffre d'hallucinations et de crises d'amnésie, au point de ne plus reconnaître son mari et de douter de son honnêteté…

Vaillant
Film américain de Gary Chapman
Avec Ramzy Bedia, Eric Judor, Ewan McGregor
Animation, 1 h 15, 2005
Angleterre, 1944. L'issue de la guerre repose sur des "aviateurs" fringants et casse-cous, qui portent des messages en France au péril de leur vie : ce sont… des pigeons ! Mais la mythique "Escadrille Royale des Pigeons de Combat" est décimée par d'impitoyables faucons allemands et il ne reste plus qu'une bande de "bleus" encore à l'entraînement !

De Battre mon cœur s'est arrêté
(remake de Mélodie pour un tueur)
Film français de Jacques Audiard
Avec Romain Duris, Aure Atika, Emmanuelle Devos
Drame, 1 h 47, 2004
À 28 ans, Tom semble marcher sur les traces de son père dans l'immobilier véreux. Mais une rencontre fortuite le pousse à croire qu'il pourrait être le pianiste concertiste de talent qu'il rêvait de devenir, à l'image de sa mère. Sans cesser ses activités, il tente de préparer une audition.

Du 27 au 3 mai



XXX2 : The Next level
Film américain de Lee Tamahori
Avec Ice Cube, Samuel L. Jackson, Willem Dafoe
Action, Espionnage, 2004
Un complot se trame au cœur de la Maison Blanche. La plus haute autorité du pays est en danger. Augustus Gibbons vient lui-même d'échapper à un attentat au sein du quartier général secret de la NSA. Plus personne n'est en sécurité… Pour l'aider à déjouer la machination, Gibbons a besoin d'un nouvel agent XXX…

Winnie l'ourson et l'éfélant
Dessin animé américain de Frank Nissen
Avec Brenda Blethyn, Jim Cummings, Ken Sansom
1 h 06, 2004
La paisible Forêt des Rêves Bleus est soudain bouleversée par un mystérieux coup de tonnerre… Seul l'épouvantable Éfélant peut produire un son aussi effrayant ! Winnie et ses amis décident d'aller capturer l'horrible créature, mais sans Petit Gourou, qu'ils jugent trop jeune…

Renseignements : Cinéma Sportica Place du Polder
Tél. 03 28 65 35 00
www.sportica.fr

Annoncer

Alcool - Dépendance - Aide à la guérison

L'association "Alcool - Dépendance - Aide à la guérison" tient une permanence dans les locaux du CCAS situé au Pôle Administratif, rue des Clarisses (face à la mairie), le 3e jeudi de chaque mois de 9 h 30 à 11 h 30. Les personnes qui assurent ces permanences sont des hommes et des femmes au service des malades de l'alcool : des hommes et des femmes ayant rencontré des problèmes avec l'alcool et qui en sont guéris (pour certains depuis plus de vingt ans), ainsi que des abstinents volontaires et des membres bienfaiteurs. Ils sont là pour écouter et aider en toute confidentialité. Vous pouvez les rentrer au cours de ces permanences ou contacter :
Pierre Mouronval
196, route Nationale - 62215 Oye-Plage
Tél. 03 21 35 82 90.

Delta FM a 21 ans

Collez un autocollant du 100.7, écoutez la radio et gagnez des traversées voiture pour l'Angleterre.
Plus d'infos ?
Branchez-vous sur le 100.7 !

Trophée Vauban 2005 / Grand Prix Nord/Pas-de-calais

Le Champion du Monde reçoit les meilleurs pilotes français

Pour la 22e fois, le grand prix Nord/Pas-de-Calais de Char à voile va se disputer sur la plage de Petit-Fort-Philippe.
Étape incontournable du Championnat de France comptant pour l'attribution du titre de champion de France (détenu par le Gravelinois Xavier Faucon) et d'une place en équipe de France, cette compétition rassemble les meilleurs pilotes français ainsi que quelques étrangers (anglais, hollandais, allemands) qui ont là un terrain d'entraînement idéal pour les futures rencontres internationales.
Cette course rassemble environ 50 pilotes dans la classe 5 sport et 30 pilotes dans la classe 3.
Le spectacle sera donc au rendez-vous ces deux jours sur la plage. Un service de transport au départ du club de char à voile sera à disposition du public afin d'admirer au plus près les chars en pleine évolution. Un service de restauration sera ouvert pendant les deux jours.

Horaires :
samedi 16 avril de 10 h à 17 h
dimanche 17 avril de 11 h à 16 h
et remise des prix dans les locaux du club à 17 h 30.



Stages pendant les vacances de Pâques

Mettez-vous au vert

Stages de pêche



L'école de pêche organise un stage de pêche pendant les vacances de Pâques du lundi 18 avril au mercredi 20 avril 2005.
Horaires : lundi 18 et mardi 19 avril de 10 h à 17 h (pique-nique compris), mercredi 20 de 10 h à 18 h 30 (pique-nique compris)
Programme : Théorie le matin et pratique de pêche l'après midi
Effectif : 6 places disponibles
Tarifs : 37 € (Gravelinois), 42,50 € (Extérieurs)
Carte pêche 2005 : exonérée (- 16 ans) 2 €
L'école de pêche est dépositaire de carte pêche.
Cadeau (matériel de pêche) offert à chaque stagiaire.
Un stage de pêche à l'anglaise est organisé du jeudi 21 au vendredi 22 avril 2005 en collaboration avec Jean-Luc Stopin, secrétaire de la société de pêche "La Sentinelle" et Jocelyne Cadet de l'École de Pêche Municipale de Gravelines. Les cours théoriques auront lieu à la Base Nautique de voile "Jean Binard" à Petit-Fort-Philippe et la pratique dans les Douves.

Les inscriptions sont limitées à 6 places et enregistrées à la Base Nautique auprès de Jocelyne Cadet - Tél. 03 28 65 20 31
Conditions d'inscription : être âgé d'au moins 11 ans, être autonome en pêche au coup et posséder la carte pêche 2005.

Stages d'équitation

Durant les vacances scolaires du mois d'avril, le Centre équestre organise des stages d'équitation. Destinés aux 4 à 12 ans, débutants et confirmés, ils sont encadrés par des animateurs diplômés d'un Brevet d'État :
Poussins 4 - 7 ans, du 12 au 15 avril de 14 h à 17 h
Débutants 8 - 12 ans, du 19 au 22 avril de 14 h à 17 h
Poussins confirmés 4 - 7 ans, du 19 au 22 avril de 9 h à 12 h
(N.B. : pas plus de 8 enfants/stage)
Ces stages permettent aux enfants de se familiariser véritablement avec le monde équin et d'approfondir efficacement leurs connaissances. En effet, en plus de la pratique du poney, les enfants participent au pansage de leur poney, ils apprennent à le seller et à le brider en autonomie. Les trois stages prévoient aussi l'apprentissage des notions de base nécessaires à la sécurité du cavalier et du poney ou du cheval (ne pas tourner le dos aux chevaux lorsqu'on les emmène dans leur box, ne jamais passer derrière eux, comment faire



un nœud d'attache qui permette la sécurité de l'animal, etc.), ainsi que l'apprentissage de notions concernant le comportement du poney à l'état naturel - ceci afin d'inciter les enfants à s'adapter au comportement de l'animal, à mieux comprendre ses réactions. Au niveau de la pratique, les jeunes stagiaires abordent également, de façon ludique, l'apprentissage des principes fondamentaux : s'équilibrer, avancer, tourner. Pour les plus âgés (8-12 ans), une partie plus "théorique" se déroule en salle. Les enfants apprennent, par exemple, les parties principales de l'extérieur d'une monture, le nom des différentes robes qui qualifient chaque couleur de poney, les différentes activités équestres…
Tarifs : à partir de 16,50 € (goûter offert pour les stages se déroulant l'après-midi)

À savoir : Les jeunes passionnés par les chevaux peuvent passer la journée au Centre équestre : le club house est ouvert et, s'ils le souhaitent, ils peuvent s'occuper des poneys, les balader, leur faire manger de l'herbe…

Centre équestre - Gravelines
Les Rives de l'Aa
44, rue Charles Leurette
Tél. 03 28 65 39 00

Annoncer

C'est bientôt l'été !

Les inscriptions pour les centres aérés de cet été vont bientôt commencer : pensez-y !
CLSH 2 - 4 ans (inscription à la semaine)
- pour les adhérents "Garderie/Multi accueil" : retrait des dossiers à partir du 15 avril - retour pour le 29 avril
- pour les particuliers : inscription à Atouts Vie Huttes les mercredi 4, 11 et 18 mai de 14 h à 16 h 30
***À savoir :** les CLSH et CAJ sont ouverts aux enfants domiciliés ou scolarisés à Gravelines, ainsi qu'à ceux dont les parents exercent une activité professionnelle à Gravelines.*
Pour connaître les dates d'inscription des Centres de Loisirs Sans Hébergement des 4-13 ans et des Centres d'Accueil pour les Jeunes de 14 à 17 ans : rendez-vous dans le prochain Gravelines Magazine du mois de mai ou sur le site internet de la ville : www.ville-gravelines.fr.
Ils se dérouleront du 11 au 29 juillet et du 1er au 19 août, de 9 h 30 à 17 h, les dossiers pourront être retirés à partir du 5 mai dans les différentes Maisons de Quartier.
Renseignements :
Atout Vie Petit-Fort-Philippe
Emmanuel Lichtenstajn
Tél. 03 28 51 82 30

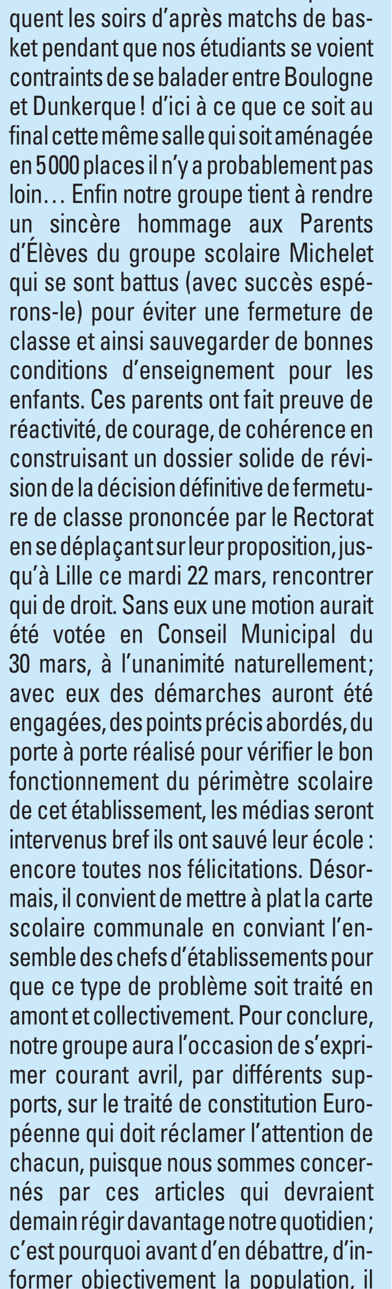
Conformément à la délibération du Conseil Municipal en date du 17 décembre 2002, en application de la loi du 27 février 2002 relative à la Démocratie de proximité, une tribune politique est publiée chaque mois dans le magazine. Les opinions exprimées n'engagent que leurs auteurs.

Élus du groupe municipal :

Rester libre à Gravelines

Actualités, mode d'emploi, dernière minute…

Chaque jour passant apporte son lot d'incohérence, d'incompétence et accable davantage les honnêtes gens qui se battent pour un toit, un emploi bref pour leur dignité. En effet la municipalité, à ce jour, préfère revendre des logements appartenant à la ville, donc aux contribuables, à la Maison Flamande, pour une bouchée de pain sans que l'on ait pris la peine de favoriser l'accession à la propriété des résidants le souhaitant ; embauche clientéliste au sein des satellites municipaux au détriment de la compétence, du mérite et de celles et ceux à qui l'on ment (pour une garantie d'emploi, soyez dans l'asservissement, les liens de parentés et/ou inscrits dans le bon réseau ! Qu'il est loin le temps où notre majorité recruta 50 familles au sein de la Mairie, en totale transparence avec des règles connues de tous et sans intervention partisane…) ; encourage le favoritisme au sein d'un service municipal où certains "fidèles lieutenants", grâce au stock d'heures supplémentaires qu'il s'accordent à tout va, multiplient leur salaire par deux voire par trois ! Au fait Monsieur le Maire, appartenant au Parti Socialiste, n'êtes-vous pas censé défendre les 35 heures "génératrices d'emplois" ? le quota d'heures supplémentaires est légitime dès lors que celui-ci s'applique à tous et en toute transparence. Mesdames et Messieurs, bienvenue au pays de la droite ! Sans transition, la Voix des Sports dans un article du 7 mars dernier consacrait 3 pages aux nouvelles technologies au service du sport. Rappelons à ce sujet que le 28 juin 1999, notre majorité lançait Sportica 2000, centre de ressources et de recherche sur le sport. Ainsi dès la rentrée universitaire de 1999, étaient affectés 60 étudiants en DEUG STAPS puis 120 à la rentrée 2000, aussi un Pôle de Recherche était créé, associant l'Université du Littoral, l'Université de Lille et le CNRS. Aujourd'hui, tout est tombé à l'eau ou peut-être



enfoui dans le futur bassin d'aviron que l'on veut à tout prix, ou plutôt à n'importe quel prix réaliser ; actuellement la salle VIP du BCM accueille nos élus qui trinquent les soirs d'après matchs de basket pendant que nos étudiants se voient contraints de se balader entre Boulogne et Dunkerque ! d'ici à ce que ce soit au final cette même salle qui soit aménagée en 5000 places il n'y a probablement pas loin… Enfin notre groupe tient à rendre un sincère hommage aux Parents d'Élèves du groupe scolaire Michelet qui se sont battus (avec succès espérons-le) pour éviter une fermeture de classe et ainsi sauvegarder de bonnes conditions d'enseignement pour les enfants. Ces parents ont fait preuve de réactivité, de courage, de cohérence en construisant un dossier solide de révision de la décision définitive de fermeture de classe prononcée par le Rectorat en se déplaçant sur leur proposition, jusqu'à Lille ce mardi 22 mars, rencontrer qui de droit. Sans eux une motion aurait été votée en Conseil Municipal du 30 mars, à l'unanimité naturellement ; avec eux des démarches auront été engagées, des points précis abordés, du porte à porte réalisé pour vérifier le bon fonctionnement du périmètre scolaire de cet établissement, les médias seront intervenus bref ils ont sauvé leur école : encore toutes nos félicitations. Désormais, il convient de mettre à plat la carte scolaire communale en conviant l'ensemble des chefs d'établissements pour que ce type de problème soit traité en amont et collectivement. Pour conclure, notre groupe aura l'occasion de s'exprimer courant avril, par différents supports, sur le traité de constitution Européenne qui doit réclamer l'attention de chacun, puisque nous sommes concernés par ces articles qui devraient demain régir davantage notre quotidien ; c'est pourquoi avant d'en débattre, d'informer objectivement la population, il sera primordial ce 29 mai de voter.

Nous contacter :
Groupe d'Actions Municipales "Rester libre à Gravelines",
BP 5 - 59820 Gravelines
Permanence individualisée chaque lundi sans rendez-vous à partir de 18 h au sous-sol de la mairie (entrée rue des Poilus).

Élus du groupe municipal :

Ensemble pour un avenir gagnant

Non à la directive européenne ultra-libérale "Bolkenstein" sur les services

La Commission de Bruxelles fait examiner par le Parlement européen une directive sur les services. Sous prétexte de faciliter "l'exercice de la liberté d'établissement des prestataires de services et la libre circulation des services" dans l'Union européenne, **ce texte constitue un double et grave danger**.

1- La directive dite Bolkenstein, qui a reçu dans un premier temps l'accord du gouvernement, aligne la concurrence sur le moins disant fiscal et social. En introduisant le **"principe du pays d'origine"** dans la législation communautaire, elle interdit à terme l'harmonisation des droits nationaux. Par exemple, si un prestataire de services lituanien décide de s'implanter sur notre territoire, **les règles sociales et les normes de protection des consommateurs qui s'appliqueront à lui seront désormais celles de la Lituanie et non celles de la France.**
En cas de litige, ce sera aux tribunaux lituaniens de trancher !
Cette concurrence sauvage n'est pas seulement une prime à l'État le moins protecteur ; **c'est un encouragement massif aux délocalisations.**

2- La directive préfigure la marchandisation des services publics. Son champ d'application ne se limite pas aux services marchands, mais à l'ensemble des services. Alors que l'Union européenne a vocation à protéger l'intérêt général, cela revient à **soumettre à la libéralisation sauvage les services publics et sociaux** tels que l'aide sociale et médico-sociale, le logement, la culture…
Attachés à une Europe sociale et au développement solidaire de nos territoires, il nous faut obtenir **le retrait définitif de cette directive** qui programme la casse des conventions collectives pour les salariés, des droits des consommateurs et des services publics pour tous.

Il y a lieu par ailleurs d'adopter une directive cadre sur les services d'intérêt général les préservant des lois du marché et du profit.

Entre nous…

Le jeu des erreurs est une activité tout à fait distrayante, praticable à tout âge, à condition qu'il ne vise pas à tromper le lecteur…
L'article paru dans la tribune de Gravelines Magazine de mars au sujet de la Digue Promenade prouve une fois de plus la volonté du groupe minoritaire de placer le débat politique au niveau qui est **le sien**, c'est palpitant… Ainsi le lecteur avisé aura remarqué sur le côté droit de la photo, les petits monticules de sable. Cela prouve que le sable a été repoussé par une action humaine et non par le vent, sinon le sable se trouverait côté bâtiment et sous les bancs. La photo a donc été prise pendant l'opération de désensablement, à une période où les agents municipaux devaient également assurer le déneigement des rues et faire face à de réguliers coups de vent. La prochaine fois aurons-nous le droit à une photo truquée ? Suite au prochain numéro…

Nous contacter par courrier :
Groupe Ensemble pour un Avenir Gagnant
Secrétariat :
24, rue Charles Leurette
59820 GRAVELINES
Contact : 03 28 23 59 27



Qui sera l'Espoir Musical 2005 ?

Le samedi 16 avril sera la dernière étape pour les interprètes et auteurs compositeurs interprètes sélectionnés pour participer à la finale du concours de l'Espoir Musical.

Venez les encourager… et encourager la chanson française : vous passerez une bonne soirée autour d'une table conviviale, en famille ou entre amis !

















Avril

Lundi 4
- **Loto** - *Atouts Vie*

Mardi 5
- **Loto** - *Atouts Vie Petit-Fort-Philippe*

Jeudi 7
- **Belote** - *Atouts Vie Huttes*

Du vendredi 8 au samedi 16
- **Tournoi Jeunes Tennis** *Complexe Tennis/Squash*

Samedi 9
- **Forum "Musiques Actuelles et Amplifiées" et Concert** - *Scène Vauban*
- **Interclubs Squash** - *Complexe Tennis/Squash*
- **Championnat interdistricts UGSEL** *Stade du Moulin*

Dimanche 10
- **Concert Orchestre de chambre** *Église St-Willibrord*

Mardi 12
- **Match BCM/Vichy** - *Sportica*

Samedi 16
- **Finale Espoir Musical** - *Scène Vauban*

Samedi 16 et dimanche 17
- **Trophée Vauban et Eurocup Char à Voile** *Plage*
- **Trophée de l'Aa - Interligues Catamaran F18** - *Terre Plein du Phare*
- **Tournoi de basket** - *Sportica*

Mardi 19
- **Don du sang** - *Scène Vauban*

Mercredi 20
- **Match Coupe de France BCM** - *Sportica*

Jeudi 21
- **Goûter de Printemps 3e âge** - *Scène Vauban*

Du vendredi 22 au dimanche 24
- **Congrès national Pêche en Mer** - *Sportica*

Samedi 23
- **Accueil des nouveaux habitants**
- **Match BCM/Pau Orthez** - *Sportica*

Samedi 23 et dimanche 24
- **Journées Euro-régionales des villes fortifiées**

Dimanche 24
- **Salon de l'édition historique et régionale** *Atelier graphique - Scène Vauban*

Dimanche 24
- **Cérémonie du Souvenir des déportés**

Lundi 25
- **Loto** - *Atouts Vie Huttes*

Mardi 26
- **Tournoi de cartes** - *Atouts Vie Petit-Fort-P.*

Vendredi 29
- **Nuit des Mille et un délices** - *Scène Vauban*

Samedi 30 et dimanche 1er mai
- **Championnat régional laser radial et standard** - *Terre plein du phare*
- **Championnat d'Europe de char à cerf volant** - *Terre plein du phare*

Mai

Dimanche 1er
- **Cérémonie Fête du travail** - *Scène Vauban*
- **Tournoi poussins Basket ESLA** *Salle N. Merlen*

Mardi 3
- **Match BCM/Chalon** - *Sportica*

Jeudi 5
- **Tournoi de football poussins** *Stade des Huttes*

Dimanche 8
- **Spectacle du Mille Club** - *Scène Vauban*
- **Match BCM/Hyères-Toulon** - *Sportica*
- **Commémoration de l'Armistice**
- **Compétition de kite surf** - *Plage*

Légende :
- *Scène Vauban de l'Arsenal*
- *SPORTICA*